

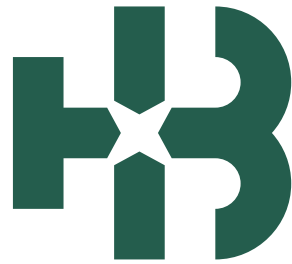
Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



HAUTBÉARN ✱
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

Édito



Mesdames et Messieurs les Maires,
Élus (es) municipaux et communautaires,
Chères et Chers habitants du Haut-Béarn,

Ce rapport d'activités de l'année 2019 qui répond aux prescriptions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été réalisé, en lien étroit avec leurs vice-présidents respectifs, par l'ensemble des services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), et je les en remercie très sincèrement.

Un rapport d'activités qui, comme chaque année, sera adressé à l'ensemble des maires, adjoints, conseillers municipaux et délégués communautaires des 48 communes de la CCHB et qui sera commenté et débattu à l'occasion des deuxièmes « assises de notre intercommunalité » prévues cet automne, et auxquelles seront conviés, comme l'an dernier, tous les élus de ce territoire, ainsi que les secrétaires de mairies et les membres du Conseil Citoyen.

À la lecture de ce document, et après avoir pris connaissance de ses moyens humains et financiers, vous allez pouvoir mieux mesurer encore qu'aucun des aspects de notre quotidien n'échappe à l'action volontariste et déterminée de notre communauté de communes, dans le domaine économique et touristique bien sûr, mais aussi dans ceux de l'aménagement de l'espace, l'habitat, l'urbanisme, la petite enfance, les accueils de loisirs sans hébergement, la restauration scolaire, la santé, la culture, le patrimoine, les sports et loisirs, les services techniques, le traitement des déchets, l'abattoir, la gestion des gaves et des cours d'eau, l'assainissement non collectif...

Sans oublier bien évidemment, parce que l'un des grands enjeux des années à venir dans lequel notre communauté de communes s'est résolument positionnée comme un acteur majeur d'impulsion et de coordination, une ambitieuse politique environnementale et de transition énergétique, de concert avec la ville d'Oloron Sainte-Marie, avec notamment notre éligibilité à un appel à projets Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), ainsi qu'à un contrat « transition écologique », mais avec aussi l'élaboration en cours d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et enfin notre montée en puissance dans le domaine de la mobilité et des déplacements doux avec le programme « Vélo et Territoires ».

Vous l'avez bien compris, le travail engagé et à poursuivre est d'une ampleur considérable, mais il est exaltant et mérite que l'on s'y consacre avec enthousiasme, passion et une absolue disponibilité, à fortiori au moment où nous allons aussi devoir faire face aux terribles conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire sans précédent.

Aussi, parce que de tous temps à jamais, la nature et l'histoire nous l'ont donné en partage, agissons **tous ensemble** pour que notre beau territoire du Haut-Béarn soit chaque jour encore plus attractif, plus solidaire, plus innovant, et porteur d'une grande et belle espérance, pour nos jeunes en particulier.

Daniel Lacrampe

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens.....	6
a. Administration générale	6
b. Finances	6
c. Ressources humaines	10
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	13
a. Service planification	13
b. Service Application du Droit des Sols (ADS).....	17
c. Service mobilité.....	17
d. Service habitat.....	18
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles.....	22
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure	22
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire.....	23
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique	24
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn	25
e. Contractualisations.....	25
f. Dispositif LEADER	26
4. Pôle politique touristique	28
a. Gestion du Plan Local de Randonnées.....	28
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques	29
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers	30
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique	30
e. Développement de partenariats et de coopérations	31
f. Accompagnement de porteurs de projets.....	32
g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport.....	32
h. Projets 2020	33
Office de tourisme du Haut-Béarn : synthèse du bilan d'activités	35
a. Accueil et information	35
b. Promotion	35
c. Animation de la destination.....	36
d. Coordination des acteurs et promotion du tourisme.....	37
e. Autres missions	37
f. Projet 2020 - Synthèse des principales actions.....	39
Les chiffres clés du tourisme.....	40
5. Pôle développement social.....	45
a. Service petite enfance	45
b. Service éducation (scolaire et périscolaire).....	47
c. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	48
d. Restauration collective	51

- e. La Maison de Services Au Public 52
- f. Service Santé 54

6. Pôle action culturelle 58

- a. Projets transversaux 59
- b. Lecture Publique 60
- c. Spectacle Vivant - Scène conventionnée, mention art et création (spécialité « arts de la marionnette »)..... 62
- d. Patrimoine 64
- e. Enseignements artistiques..... 69
- f. Journées nationales..... 70

7. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement..... 72

- a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (siCTOM) 72
- b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 74
- c. Service Protection et Mise en Valeur de l'Environnement et Transition Énergétique..... 75
- d. Eau potable et assainissement collectif..... 78
- e. SMGOAO* : synthèse du bilan d'activités 80
- f. SMBGP* : PERSPECTIVES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES 84

8. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques 89

- a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie) 89
- b. Accueil des gens du voyage 91
- c. Piscines d'Oloron Haut-Béarn et de Barétous Haut-Béarn 92

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



01

PÔLE

ressources et moyens

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité, lourde tâche s'il en est, jugez-en plutôt :

En 2019, ce sont **8 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **260 délibérations** qui ont été prises. Outre ces 8 Conseils Communautaires, **7 séances plénières** ont permis d'aborder 8 thèmes différents parmi lesquels le thème de la santé (présentation du Contrat Local de Santé génération II, projet de Maison de Santé du Piémont Oloronais), la présentation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), l'activité de l'École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn ou la politique de restauration scolaire, sans oublier la poursuite des projets de restructuration de l'Espace Nordique du Somport.

7 Conseils des Maires autour de 16 sujets. Notons ici, pour souligner la forte volonté du Président, hier de la CCPO, aujourd'hui de la CCHB, d'associer les Maires au plus près des décisions communautaires et partager ainsi avec eux et le bureau les grands objectifs communs de la communauté de communes, la tenue de **36** Conseils des Maires d'avril 2014 à fin 2019 (7 entre 2008 et 2013).

16 réunions territoriales et ateliers autour de la co-construction du projet de territoire.

21 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés environ **51** sujets.

13 séances plénières mensuelles du Conseil Citoyen du Haut-Béarn (instance de démocratie participative), avec la mise en place au mois de mai 2019 de groupes de travail pour approfondir **15 thèmes de réflexions** recensés et souhaités par les membres du conseil citoyen

Sans parler bien sûr des commissions thématiques auxquelles sont conviés élus communautaires mais également élus municipaux, ni des rencontres avec les partenaires institutionnels que sont le Département, la Région, l'État.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 14 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, la Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, le Service Spectacle Vivant, la Restauration Scolaire, le Somport, le SICTOM, le SPANC).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2019 :

→ Section Fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	1 767 341 €
Charges de personnel et frais assimilés	6 023 444 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 253 517 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	2 729 431 €
Charges financières	230 694 €
Charges exceptionnelles	115 483 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	702 539 €
Dépenses de fonctionnement - Total	20 822 452 €

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été très justement maîtrisées, le pourcentage de consommation de crédits étant proche de 90 % grâce à une baisse des charges générales de 313 000 € et une baisse des charges de personnel de 209 000 € par rapport au budget prévisionnel 2019.

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	42 896 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	586 524 €
Impôts et taxes	15 584 082 €
Dotations et participations	5 269 548 €
Autres produits de gestion courante	284 455 €
Produits exceptionnels	90 506 €
Recettes de fonctionnement - Total	21 858 014 €

Des recettes fidèles aux prévisions budgétaires de l'exercice.

Nous pouvons toutefois constater une légère augmentation contextuelle des recettes provenant notamment du changement du mode de versement des recettes de la caisse d'allocations familiales pour la petite enfance.

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	2 834 282 €
Recettes d'investissement	1 284 008 €
Résultat d'investissement	- 1 550 274 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2019 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Modernisation de la piscine d'Oloron : assistance à maîtrise d'ouvrage et travaux sur les installations thermiques, traitement de l'air et de l'eau pour le confort des usagers et des agents tout en générant d'importantes économies de fonctionnement.
- Centre d'activité économique : acquisition d'un immeuble de rapport autofinancé par les loyers des occupants.
- Démolition Bedat : démolition partielle d'un bâtiment afin de mettre en valeur la Villa Bedat à Oloron Sainte-Marie.
- Étude modernisation station de ski du Somport : phase 1 de l'opération relative à la rénovation et à la modernisation du bâtiment d'accueil.
- Parcours citoyen, création d'un parcours d'art contemporain sur la thématique de la citoyenneté avec une première de mémoire et citoyenneté en Aspe.

→ Agrégats du budget général

	2017	2018	2019
Recettes réelles de fonctionnement	21 970 922 €	20 636 493 €	21 858 014 €
Dépenses réelles de fonctionnement	21 306 606 €	19 666 796 €	20 119 913 €
Épargne brute	664 315 €	969 697 €	1 738 101 €
Épargne nette	- 27 145 €	285 264 €	1 088 865 €

L'exercice 2019 dégage une épargne brute de 1 738 101,16 € contre 1 117 359,38 € prévu au BP 2019 et une épargne nette de 1 088 865,95 € à comparer avec les 285 264 € de 2018.

Si nous prenons pour référence les éléments prospectifs du cabinet Local Nova présentés en bureau le 22 mars 2018 et en Conseil des Maires le 04 Avril 2018, nous pouvons constater que notre collectivité est en avance sur le tableau de marche qui prévoyait un objectif cible d'épargne brute d'un million d'euros à l'issue de l'exercice 2020.

Enfin pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2019 est de 9 273 816 € avec une capacité de désendettement ramenée à 5,3 années, (alors que la prévision lors de la préparation du budget primitif 2018 la situait à 8,86 années et à 12,97 années lors du débat d'orientation budgétaire de 2017).

* Ce schéma représente les restes à charge 2019 en section du budget général de fonctionnement de chaque politique publique de la CCHB. Ces restes à charge prennent en compte les dépenses afférentes diminuées des recettes dédiées par domaine.

Les attributions de compensations aux communes représentent en 2019 un montant de 8 879 028 € auquel vient s'ajouter le FPIC pour un montant de 292 254 €.

3 %
203 248 €



ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique: 203 248 €
- Gestion Rivières: 0 €*
 *mission équilibrée par les ressources propres de la taxe GEMAPI
- Gestion des déchets: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)
- Assainissement non collectif: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)



10 %
772 625 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn: 733 002 €
- Autre : 39 623 €



10 %
801 871 €

SERVICES TECHNIQUES

- Interventions dans les communes, ingénierie, maintenance bâtiment...



6 %
495 285 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols: 79 510 €
- Planification: 115 659 €
- Mobilité: 29 935 €
- Habitat: 35 460 €
- Coordination: 179 883 €
- Autre : 54 838 €



19 %
1 433 034 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance: 629 404 €
- Enfance-Jeunesse: 341 227 €
- Éducation: 340 077 €
- Santé: - 2 604 €
- Maison de Services au Public: 70 591 €
- AGP: 22 496 €
- Coordination : 31 843 €



24 %
1 825 170 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE *

- Économie: 583 377 €
- Tourisme: 1 241 793 €
- Espace du Somport: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)

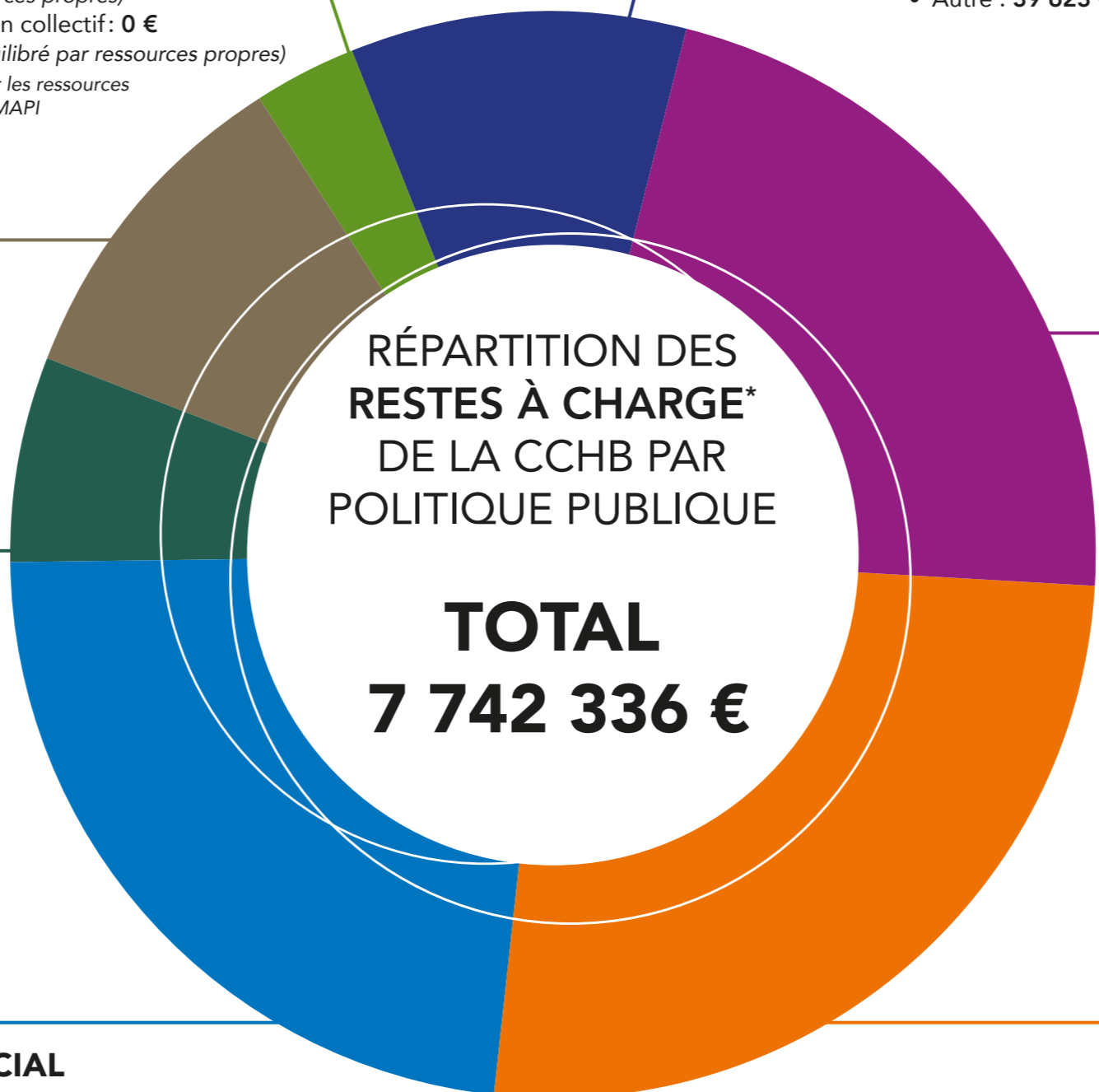
* Dont 100 000 € correspondant à une subvention vers les parcs d'activités pour commencer à équilibrer leur budget.



29 %
2 211 102 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique: 738 020 €
- Spectacle vivant: 455 100 € (subvention budget annexe « Scène Conventionnée »)
- Patrimoine: 382 908 €
- Enseignement artistique musical: 141 087 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 229 303 €
- Événementiel : 96 849 €
- Pays d'art et d'histoire : 167 835 €



RÉPARTITION DES RESTES À CHARGE* DE LA CCHB PAR POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
7 742 336 €

C. Ressources humaines

L'année 2019 a été une année de consolidation de l'administration. Dans un souci d'adaptation et d'efficacité, d'apporter le meilleur service public possible, de répondre aux attentes des communes et aux besoins des usagers, et ce avec une masse salariale maîtrisée, la collectivité a effectué des recrutements et des transferts de personnel nécessaires à la réalisation effective des projets de services :

- Au sein du service Enfance-Jeunesse, l'extension de la compétence « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » pour les communes de Lasseube et de Bedous s'est traduite par le maintien sur site de 3 postes,
- Au sein du pôle Culturel, et plus particulièrement pour la lecture publique, conformément à la réorganisation de sa direction et à l'objectif d'extension du réseau,
- Au sein de la Direction des Affaires financières, la collectivité a renforcé la cellule marchés-publics, par le recrutement d'une gestionnaire des marchés publics
- Au sein du Pôle de l'Aménagement et de l'Urbanisme, la collectivité poursuit les missions sur la thématique des projets de territoire et développe le projet Cycl'O Béarn, porté avec la commune centre,
- Au sein du Pôle Technique et Environnement, les horaires d'ouverture des déchetteries ont été modifiés pour permettre un service étendu de collecte des déchets
- Au sein du service Petite enfance : Une puéricultrice a été recrutée pour répondre aux obligations d'encadrement médical des deux crèches intercommunales « La Haüt » et « Crech'ndo » ainsi que des deux crèches associatives « Les Poquetets » et « Les Éterlous ». Une éducatrice de jeunes enfants a été recrutée dans le cadre de l'élargissement aux Vallées d'Aspe et de Barétous des actions itinérantes du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) et du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) pour la Vallée d'Aspe

Par ailleurs, la collectivité a poursuivi l'accueil des jeunes et le recours aux emplois aidés par :

- La contractualisation de trois contrats civiques répartis dans les services Médiathèque, Urbanisme, Pays d'art et d'histoire
- Le recrutement de 51 saisonniers sur la période estivale dans les services à la population (services Médiathèque, Patrimoine, Piscines d'Oloron et de Lanne-en-Barétous...)
- 88 stages de jeunes en formation dont 51 jeunes enfants du territoire
- Le recours à deux nouveaux emplois aidés en « Parcours Emplois Compétences »

En matière de développement des compétences et de formation :

Pour atteindre ses objectifs, la collectivité continue à favoriser la formation professionnelle tout au long de la vie en développant les parcours professionnels, la mobilité interne ainsi que l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle existants.

En 2019, en matière de formation, on retiendra la réalisation de formation exclusivement réservées aux agents de la collectivité et dont ont pu bénéficier les services du Sictom et de la Petite Enfance, ainsi qu'un nouveau règlement de formation voté par le conseil communautaire du 7 novembre 2019.

En ce qui concerne le suivi des conditions d'hygiène et sécurité

La Direction des ressources humaines a tenu 4 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des Conditions de travail sur ces thématiques et permis l'organisation de 9 visites sur site par une délégation du CHSCT constituée de membres élus du conseil communautaire et de représentants du Personnel.

En matière de conformité du temps de travail, simultanément à l'information réalisée en comité technique, la Direction des Ressources humaines a organisé 13 réunions dans les services afin de communiquer le cadre légal de cette réforme.

Par ailleurs, 2 réunions, dénommées de « Dialogue social », composées de représentants du personnel et de représentants de la collectivité ont eu lieu en 2019 pour aborder les sujets composant cette réforme et notamment la notion de pénibilité.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



02

PÔLE

urbanisme,
logement
et cadre de vie

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) Élaboration des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Cartes Communales) et règlement local de publicité

→ **Objectifs :**

Doter les communes d'outils de gestion de l'occupation des sols.

→ **Description de l'action :**

Réalisation d'études en vue de traduire les projets d'urbanisme des communes.

→ **Moyens humains :** 2 ETP

→ **Faits marquants 2019 :**

Poursuite des procédures sur les communes de :

- Escout : approbation carte communale le 10 juillet 2019.
- Sarrance : fin des études d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 26 septembre.
- Urdos : approbation Plan Local d'Urbanisme le 7 novembre 2019.
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Josbaig approuvé le 7 novembre 2019.
- Révision du règlement local de publicité d'Oloron Sainte-Marie : fin des études le 11 décembre.

→ **Projets 2020 :**

- Approbation du PLU de Sarrance suite à enquête publique en janvier/février 2020.
- Approbation du règlement local de publicité d'Oloron Sainte-Marie suite à consultation des personnes publiques et enquête publique.

2) Gestion des documents d'urbanisme locaux

→ **Objectifs :**

Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ **Description de l'action :**

- Coordination des demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts.
- Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ **Moyens humains :** 2 ETP

→ Faits marquants 2019 :

- Arette : déclaration de projet n°1 pour la réalisation d'une Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) avec mise en compatibilité du PLU communal.
- Ogeu-les-Bains :
 - Déclaration de projet n°1 afin de permettre l'extension et la mise en sécurité de la SEMO avec mise en compatibilité du PLU communal.
 - Modification n°1 du PLU afin de permettre la réalisation de constructions d'annexes et d'extensions au bâti existant en zone Agricole et Naturelle.
- Osse-en-Aspe : approbation de la modification n°1 du PLU afin de permettre la réalisation de constructions en limites séparatives et certaines conditions d'implantation non prévues par le règlement de la zone UB (zone urbaine).
- Oloron Sainte-Marie : approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU modifiant le règlement de la zone UAx afin de permettre l'extension de l'espace de vente des Viandes du Haut-Béarn (adaptation du règlement afin de permettre aux parcelles ayant atteint 50 % d'emprise au sol à la date d'approbation du PLU de pouvoir réaliser des extensions de 40 m² maximum).
- Ledeux :
 - Approbation de la déclaration de projet n°1 pour la réalisation d'une nouvelle Station d'épuration (STEP) avec mise en compatibilité du PLU communal.
 - Approbation de la modification n°1 du PLU pour permettre les annexes et extensions au bâti existant en zone Agricole ou Naturelle et identifier le bâti pouvant changer de destination dans ces deux zones.

→ Projets 2020 :

- Approbation de la déclaration de projet n°1 et de la modification n°1 du PLU d'Ogeu-les-Bains suite à enquête publique tenue en février.

3) Co-construction du projet de territoire, En davan ! Une vision stratégique à horizon 2040 pour un territoire attractif, vivant & durable

→ Objectifs :

Définir un projet collectif d'aménagement du territoire.

→ Description de l'action :

A partir du portrait de territoire, identifiant les forces et faiblesses du Haut-Béarn, les élus ont fait le choix d'imaginer collectivement l'aménagement du territoire à horizon 2040.

Une réflexion multi-thématiques (mobilité-habitat-transition énergétique-économie-démographie-formes urbaines) transcrite en un document, support et fil rouge, aux actions et politiques publiques qui pourront être menées.

Pour cela, les élus communaux ont été conviés à 4 temps d'échanges collectifs, co-pilotés par l'AUDAP, le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement 64. Quatre entrées étaient proposées :

- Quels ressources et supports pour bâtir un territoire fédérateur et attractif ?
- Quels paysages et formes urbaines en Haut-Béarn ?
- Quelle organisation territoriale (habitat-mobilité-services-économie) pour le Haut-Béarn ?
- L'intégration de la biodiversité dans l'aménagement macro/micro du territoire et les services qu'elle peut nous fournir ?

Les échanges ont permis de fixer un cap pour 2040, **être attractif, vivant & durable**, et pour y parvenir des actions, que l'on retrouve formulées en trois points :

- Faire de nos paysages, nos espaces naturels et agricoles, et notre environnement, un socle majeur de notre attractivité,
- S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour répondre aux besoins des populations,
- Adapter nos villes et villages aux défis contemporains et évolution des modes de vies.

→ **Bénéficiaires :**

Les élus, porteurs de projet et acteurs pratiquant le territoire.

→ **Moyens humains :** 0,6 ETP

→ **Faits marquants 2019 :**

- Juin 2019 : délibération du conseil communautaire portant prescription de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Un outil juridique qui aura pour objectif de traduire le projet de territoire En Davan !
- Lauréats de l'appel à projet SCoT des Ruralités de l'ETAT, permettant de subventionner les dépenses en investissement liées à la réalisation du SCoT du Haut Béarn.
- Octobre - Novembre 2019 : organisation de quatre ateliers lors desquels les élus ont débattu autour de diverses problématiques
- Décembre 2019 : Validation en Comité de Pilotage du projet En Davan, synthèse des 4 ateliers, structuré sous trois axes :

Faire de nos paysages, nos espaces naturels et agricoles, et notre environnement, un socle majeur de notre attractivité.

→ Il s'agit de la question de la production locale de ressources alimentaires et énergétiques. Mais aussi, de l'exploitation des patrimoines matériels et immatériels comme source de valorisation et d'identité de notre territoire.

S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour répondre aux besoins des populations, notamment en cherchant à maintenir les équilibres entre la polarité principale constituée par Oloron Sainte-Marie et les centralités d'équilibres (Bedous-Accous, Arette-Aramits, Ogeu-les-Bains et Lasseube).

→ Aussi, c'est la question de la mobilité durable et active devant s'adapter aux spécificités du territoire (topographie, modes d'urbanisation, densité, etc.).

Adapter nos villes et villages aux défis contemporains et évolution des modes de vies.

→ Faire des espaces publics, des lieux de vie adaptés aux questions du changement climatique (îlots de chaleurs urbains), tout en adoptant des modalités d'urbanisation sobres en cessant de grignoter des espaces agricoles et naturels. Il s'agira aussi, de calibrer le parc en logement qui aujourd'hui est déconnecté de la demande avec des habitats trop grands, insalubres, un parc locatif trop peu présent, etc.

→ **Projets 2020 :**

Associer la population à la démarche : dans un premier temps pour présenter la démarche et dans un second temps pour le laisser prendre part à la réflexion, puisqu'une fois le projet approuvé il en sera l'interprète.

Ce socle d'actions a pour objectif de légitimer la collectivité comme acteur dynamique de gestion du territoire et de promotion du cadre de vie Haut-Béarn.

Un écho, qui facilitera la soumission à des subventions et des appels à projets pour le financement d'actions opérationnelles en matière de logement, de mobilité, d'aménagement des espaces publics, de projets valorisant l'économie et les savoir-faire locaux, etc.

- Ré-ajustement et validation du projet de territoire "En Davan !", par le nouvel exécutif,
- Validation de modalités de concertation avec le grand public,
- Organisation d'ateliers et étude de cas autour de la question de la revitalisation des centres bourgs et de l'intégration des trames écologiques au projet de territoire,
- Traduction opérationnelle de l'orientation relative à la reconquête des centres bourgs, avec une candidature à un appel à projet "petite ville d'avenir".

4) Assistance à Maitrise d'ouvrage pour des aménagements communaux

> **Bénéficiaires : Commune de Bedous, intervention dans FENICS 64**

→ Objectifs :

Favoriser la reconquête de l'habitat du centre-ville par l'auto réhabilitation des immeubles par les ménages dans le cadre d'une action initiée par le Département et assisté par l'Agence d'Urbanisme départementale et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement des Pyrénées Atlantiques.

→ Faits marquants 2019 :

Proposition d'une solution expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée.

Établissement d'un plan programme pour la rénovation de l'ancien presbytère, comprenant un cahier des charges de cession de l'immeuble à destination prioritaire d'un jeune ménage.

→ Projets 2020 :

Mise en œuvre d'une opération de restauration par auto réhabilitation accompagnée avec le soutien du Département et de la communauté de communes.

> **Bénéficiaire : Commune d'Oloron Sainte-Marie**

→ Objectifs :

Réfection du platelage des passerelles du site de la confluence des gaves suite à malfaçon lors de la construction initiale.

→ Description de l'action :

Au terme d'un long parcours judiciaire reconnaissant la malfaçon et établissant les responsabilités respectives des constructeurs, la communauté de communes, Assistante à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du parvis et des passerelles a retenu le maître d'œuvre SPAN pour assurer la réfection des platelages.

Après validation de la solution de reprise, un appel d'offre a été lancé pour un cout d'objectif de 275 000 € TTC.

→ Projets 2020 :

Réparation définitive avec réalisation d'un platelage en Ipé posé sur lambourdes et sous face ventilée.

b. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ Objectifs :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 39 communes adhérentes.

→ Description de l'action :

Instruction en 2019 de 1 607 actes (809 Certificats d'Urbanisme informatifs ; 73 CU d'opération ; 466 Déclarations Préalables ; 236 Permis de Construire ; 9 Permis de Démolir ; 14 Permis d'Aménager).

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ Bénéficiaires :

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ Faits marquants 2019 :

- Augmentation du nombre d'actes 7,7 % par rapport à 2018.
- Adhésion au service d'instruction des autorisations du droit des sols intercommunal de 2 nouvelles communes de la Vallée d'Aspe Lourdios-Ichère (en février) et Urdos (en décembre), suite à l'approbation de leurs Plans Locaux d'Urbanisme respectifs.
- Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (Certificats d'urbanisme essentiellement) pour les publics concernés (notaires, géomètres, agents immobiliers...).

→ Projets 2020 :

- Intégration de la commune de Sarrance et des communes qui verront leur document d'urbanisme approuvé, si elles souhaitent adhérer au service.
- Élargissement de la possibilité de déposer les demandes d'urbanisme sur la plateforme e-permis pour toutes les demandes d'urbanisme.

c. Service mobilité

→ Objectif :

Promouvoir la mobilité alternative à la voiture individuelle sur le territoire de la communauté de communes du Haut-Béarn.

→ Description de l'action :

- Extension du service d'auto-stop organisé à toute la Communauté de Communes du Haut-Béarn.
- Déploiement du « Cycl'O Béarn », résultant d'un appel à projet de l'ADEME « vélo et territoires » auquel la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la ville d'Oloron Sainte-Marie ont répondu.
- Organisation d'un service de Navette en vallée d'Aspe les jeudis matin de 9h00 à 14h00.

→ Moyens humains : 0,5 ETP + 1 service civique

→ Bénéficiaires :

Les usagers de la CCHB.

→ Faits marquants 2019 :

- Lancement du projet Cycl'O Béarn : Recrutement d'un/e chargé/e de mission Cycl'O Béarn, achat d'équipements pour promouvoir le vélo au quotidien, définition de 9 itinéraires cyclables au travers le Haut-Béarn avec l'appui de l'AUDAP.
- Organisation d'animations pendant la semaine de la mobilité et la semaine européenne du développement durable.
- La navette a effectué 4109 kilomètres et fait 582 trajets.
- Participation au Challenge de la mobilité organisée par l'ADEME : 8 établissements inscrits, 109 participants, plus de 10 000 KM parcourus.

→ Projets 2020 :

- Installation de trois stations vélos en libre-service aux haltes ferroviaires de Bedous, Bidos, Ogeu-les-Bains,
- Prêt gratuit d'un mois de 30 vélos à assistance électrique à destination des habitants de la CC Haut-Béarn (points de retrait à Oloron Sainte-Marie et Bedous),
- Prise en charge à hauteur de 50% du définitif d'exploitation de l'organisation de la navette expérimentale de la Haute Vallée d'Aspe, par la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Réflexion sur la prise de compétence mobilité de la collectivité suite à la publication de la Loi d'Orientation des Mobilités (décembre 2019),
- Reconstitution des actions de communication autour des différents dispositifs mis en place par la collectivité.

d. Service habitat

1) Soutien à l'Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ Objectifs :

Redynamisation du centre-ville d'Oloron par la reconquête d'un patrimoine bâti à forte valeur patrimoniale mais dégradé et souffrant d'un taux de vacance trois fois supérieur à la moyenne nationale.

→ Description de l'action :

Soutien financier majoré aux travaux de réhabilitation des logements du centre historique d'Oloron Sainte-Marie.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires de logements dans compris dans le périmètre de l'opération.
Commune d'Oloron Sainte Marie.

→ Faits marquants 2019 :

Signature de convention d'opération par le Département, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la Commune d'Oloron Sainte-Marie, la Région Nouvelle Aquitaine, la Banque des Territoires, Procivis et la Caisse d'Allocations Familiales.
Affectation d'une adjointe administrative pour suivre les engagements de l'opération et le versement des aides.
Attribution du marché de Suivi Animation à SoliHa.

→ Projets 2020-2024 :

Phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron-Sainte-Marie :

- 50 propriétaires bailleurs,
- 135 propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements).

2) Programme d'Intérêt Général départemental « Bien Chez Soi 2 »

→ Objectifs :

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB ; copropriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant des travaux HT : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie.
- 5 % du montant des travaux HT : travaux logements indignes ou très dégradés

→ Faits marquants 2019 :

- Convention avec PROCIVIS pour le préfinancement des aides publiques attribuées aux propriétaires occupants.
- Aide à l'amélioration de l'habitat de 5 propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur pour 6 logements.

→ Projets 2020 :

- Poursuite du programme.

3) Police Spéciale de l'Habitat

→ Objectifs :

Compétence de la Communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise à lutter contre l'habitat indigne et/ ou dangereux pour le public ou les habitants sur les communes du Haut-Béarn.

→ Description de l'action :

- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux.
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau.
- Désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'habitation.
- Arrêtés de péril ordinaire ou imminent suivant l'avis de l'expert.
- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux.

→ **Moyens humains** : 0.3 ETP

→ **Bénéficiaires** :

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ **Faits marquants 2019** :

Affectation d'une adjointe administrative à temps partiel chargée du suivi de la police.

Élaboration d'un « Mémento des procédures de péril » à destination des 48 communes du Haut-Béarn.

À OLORON SAINTE-MARIE :

- Ancienne usine Sklop – rue Carrérot : démolition d'une partie de l'immeuble et sécurisation du voisinage.
- 7 rue de Sègues : démolition partielle et sécurisation avec relogement de la maison voisine.

→ **Projets 2020** :

Poursuite des procédures en cours ; repérages et visites d'habitations dégradées et dangereuses sur diverses communes.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE

03

PÔLE

**développement
économique
et politiques
contractuelles**

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la communauté de communes et les différents financeurs (Conseil Départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

3 personnes au service développement économique et 2 ETP dédié au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2019 :

> ZAE Gabarn :

- Fin des travaux d'extension de la zone (dernière tranche) et signature de promesse de vente pour l'ensemble des terrains.
- Lancement du chantier de desserte électrique (en lien avec ENEDIS).

> Pépinière d'entreprises

La pépinière accueille des entreprises de moins de 3 ans dans des conditions attractives. Elle a élargi son offre en 2018 à l'hôtel d'entreprises (notamment pour celles qui sortent du dispositif pépinière) et à la location temporaire de bureaux et ateliers.

Ainsi sur une capacité de 10 locaux, 6 (2 ateliers et 4 bureaux) sont occupés sous une convention de pépinière ou d'hôtel. Les entreprises présentes sont :

- La poule aux potes, camion restaurant
- Tanu (David Castera) : conception d'applications numériques,
- David Vitalla, installation de poêles et cheminées,
- Raphaël Ménard, plomberie
- Pette Etcheverry, BLEU JUIN, studio de design graphique
- Clément Herbaux, photographie

De plus, de manière temporaire,

- 1 atelier est loué jusqu'au 31 janvier 2020 pour une formation peinture
- 2 bureaux sont occupés par une société spécialisée dans la digitalisation de données.

Enfin, la salle de réunion accueille régulièrement des formations et des animations, after work...

→ Projets 2020 :

- Mise en place d'une signalétique sur les parcs d'activités (adressage fibre),
- Fin des travaux de desserte électrique au gabarn,
- Amélioration et sécurisation de la voirie de la ZAE d'Ogeu-Les-Bains.

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique :

→ Objectif :

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole :

→ Gestion de l'abattoir

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 3 503 tonnes,
- Bénéficiaires : éleveurs locaux,
- Budget :
 - Dépenses : 1 143 937 €
 - Recettes : 1 166 327 €.

→ Gestion des centres de collecte

- Centre de collecte de Lèdeux : 5 835 animaux,
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 38 269 animaux.

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €,
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €,
- Bourse aux bergers salariés : 2 500 €.

→ Faits marquants 2019 :

Organisation des **marchés de producteurs de Pays** (Saint Goin, Bedous, Lasseube, Lanne en Barétous, Oloron Sainte-Marie) en lien avec la Chambre d'Agriculture avec plus de 3 500 plats servis.

→ Projets 2020 :

Reconduction et développement des marchés de producteurs de Pays (Oloron Sainte-Marie, Lasseube, Osse en Aspe, Moumour, Issor, Ogeu-Les-Bains).

→ Aide à la structuration de l'Office du Monde Économique d'Oloron Haut-Béarn

C. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec le dispositif CADET (Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi Territorial) porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et les acteurs de l'accompagnement économique.

→ Moyens :

- Temps agents,
- Bourse aux locaux,
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées,
- Subventions aux associations :
 - ADIE : 3 500 €
 - Initiative Béarn: 3 300 €
 - Mission locale : 103 700 €
 - PLIE : 4 500€.

→ Activités :

- Le Pôle Développement Économique a accompagné **66** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projet de développement (terrain, locaux, investissement etc...) et de recherche de financement (pour environ **70 000 €** de subventions obtenues de la part de la Région...).

→ Faits marquants 2019 :

- Poursuite du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn qui facilite l'entrepreneuriat sur le territoire du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau,
- Nombre de porteurs de projet accompagnés : 240,
- Nombre de créations et reprises d'entreprises : 73,
- Mise en place d'un site internet et d'une plateforme collaborative.

→ Les principales actions menées en 2019 sont :

- Organisation de la 2ème édition de la Faires de la création (mai) qui a réuni une soixantaine de porteurs de projet,
- Départ de Maryline AUGAREILS vers le LEADER et reprise de la coordination et du pilotage de l'action par Stéphanie GUERY,
- Poursuite des réunions d'information collectives délocalisées (Arudy, Oloron, Arette, Bedous) sur le parcours du créateur et le financement,

- Organisation d'Afterworks,
- 2^{ème} édition de Start'Up lycée Haut-Béarn (décembre) qui a mobilisé une centaine de lycéens du territoire avec une finale à l'Espace Jéliote.

→ Projets 2020 :

- Poursuite du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn,
- Mise en place d'un fond territorial.

d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 26 000 €,
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €.

e. Contractualisations

→ Activités :

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations,
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux,
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions.

→ Faits marquants 2019 :

- Signature du contrat de dynamisation et de cohésion du territoire avec la Région,
- Signature de la convention partenariale de développement avec le Département,
- Suite du contrat de ruralité,
- Labellisation territoire d'industrie (avec le pôle métropolitain et la Bigorre).

→ Projets 2020 :

- Renégociation du contrat de ruralité,
- Réponse à l'AAP du département pour le financement de la Maison de Santé,
- Suite et déploiement des actions dans le cadre de Territoire d'Industrie avec le Pôle Métropolitain.

f. Dispositif LEADER

Rappel du rôle et de l'objectif du service

Le programme Leader est une initiative de l'Union Européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux en prenant appui sur leurs ressources locales. Ce dispositif a vocation à financer des projets concrets de proximité portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupement d'acteurs économiques...).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est la structure juridique qui porte le programme Leader. Le Comité de Programmation est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 22 partenaires privés et de 20 élus. Une enveloppe de 1 100 000 € de FEADER a été attribuée au Haut-Béarn pour la période 2016-2020. Une équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur notre territoire et d'accompagner les porteurs de projet.

→ Bilan quantitatif et qualitatif pour l'année 2019

L'instruction réglementaire régionale est, désormais, en régime de croisière. Le GAL Haut-Béarn bénéficie de la forte implication de l'instructrice qui lui est dédiée et du travail de l'équipe technique Leader. Le dispositif, bien rôdé maintenant, a eu un impact très positif sur l'avancement du programme. En 2019, 8 dossiers ont été programmés, 7 sélectionnés et 9 ont reçu un paiement pour un montant de 201 210,38 €.

→ Bilan général du programme et perspectives 2020/2021

Au 31 décembre 2019 et depuis le début du programme, 32 dossiers ont bénéficié d'un accompagnement Leader en Haut-Béarn et l'enveloppe financière initiale est consommée à 93,49 % pour un montant de subvention FEADER attribué de 1 028 491 €.

23 ont été programmés dont 11 payés pour un montant de 260 844,86 €.

Ces bons résultats permettent aujourd'hui au Leader du Haut Béarn d'envisager la consommation de 100% de son enveloppe initiale et même de pouvoir bénéficier d'une enveloppe complémentaire.

En effet, l'autorité de gestion envisage la mise en place début 2021 d'une étape de fongibilité qui pourrait permettre à notre GAL de bénéficier de crédits supplémentaires dans la période transitoire entre la fin de programme actuel et la préparation du nouveau.



04

PÔLE
politique
touristique

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer la station nordique du Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Créer un réseau d'itinéraires de qualité et complémentaires sur l'ensemble du territoire,
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination,
- Mettre en scène l'ensemble de l'offre (PLR, sentiers communaux, sentiers du Parc National et autres) et élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- Le Chef de Pôle pour la coordination générale,
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien,
- La Directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR,
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée.
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises),
- Des prestations extérieures pour la production des contenus de communication (1 entreprise).
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB,
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires,
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2019 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn,
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...),
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...),
- Entretien du balisage (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées), 70 % de la vallée d'Aspe et environ 60 % du Barétous refaits durant l'année,
- Réalisation d'une carte des départs des randonnées pédestres,
- Réalisation d'une carte avec l'ensemble des itinéraires VTT du Haut-Béarn,
- Obtention du label FFC VTT et cycloport.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	14	3	19
<i>Dont pédestres</i>		8	1	9
<i>Dont VTT</i>		5 +1 variante	2	10
<i>Dont trail</i>		1		2
Nombre de km cumulés	695 VTT = 224 PED = 471	172,5 VTT = 81 .5 PED = 91	337,5 VTT = 238 PED = 99.5	
Nombre de linéaires à entretenir	68 080 m	8 445 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Mixte	Mixte
Coût entretien externalisé	39 103.85 €	0 €	0 €	5 709.15 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	12 jours / 1 agent (14 dégagements équivalent chablis)	21 jours/ 1 agent (Fauchage + 22 dégagements équivalent chablis)	6 jours/1 agent (Fauchage + 1 dégagement équivalent chablis)	18 jours / 1 agent (Fauchage + 57 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi (si pas chef de projet) des projets d'équipements touristiques.

→ Moyens humains :

Le Chef de pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2019 :

- Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport :** finalisation du plan de financement, définition de l'avant-projet détaillé, dépôt de permis de construire, lancement des consultations des entreprises pour la phase 1 (réhabilitation du bâtiment),

- **Finalisation de la réhabilitation de l'Aire de Barétous** : suivi de la fin des travaux de réaménagement du bâtiment d'accueil, aménagements de la VRD et espaces verts, suivi des dossiers de subvention,
- **Mise en tourisme du Fort du Portalet** : Participation à des réunions de travail avec le Pôle Culture et l'Office de Tourisme afin de réfléchir à un aménagement touristique du Fort (bâtiment d'accueil, espace expositions, snack, terrasse...).

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ Objectifs :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil Régional, Conseil Départemental,
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

→ Moyens humains :

Chef de pôle.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, office de tourisme.

→ Faits marquants 2019 :

- Candidature à l'appel à projets tourisme départemental : l'ensemble des actions présentées a été retenu, soit 10 000 € de subventions accordées,
- Candidature à l'appel à projets Sports nature du Conseil Départemental : obtention d'une subvention de 6 000 € pour la mise en place d'actions de développement du Plan Local de Randonnées et de la destination VTT,
- Gestion de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ». Les Communautés de Communes des Vallées d'Ossau, d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais avaient répondu en 2015 à cet appel à projets et ont été retenues pour la période 2015/2020. Suite à la recomposition territoriale, les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau ont exprimé leur volonté de poursuivre cette collaboration et une convention de partenariat a été signée.
Le Pôle Politique touristique de la CCHB assure la coordination et l'animation générale du dispositif.

→ Budget 2019 :

Temps d'ingénierie interne.

25% de subvention du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine sur le poste de Chef de Pôle dans le cadre de l'Appel à projets « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ».

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ **Moyens humains :**

Chef de pôle avec la collaboration de la Directrice et Directrice-adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires :**

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ **Faits marquants 2019 :**

- Mise en place du dispositif,
- Une première année d'observation en 2019.

e. Développement de partenariats et de coopérations

→ **Objectif :**

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ **Moyens humains :**

Chef de pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires :**

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ **Faits marquants 2019 :**

- Poursuite du projet « Destination vélo » : partenariat avec la Communauté de Communes et les Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau, le Conseil départemental et l'AaDT64 afin de développer une « destination vélo ». Animation et coordination du groupe de travail.
 - Définition du plan d'actions 2019 et coordination de la mise en œuvre des actions,
 - Aménagements d'itinéraires VTT et mise en place d'un balisage enduro.,
 - Réalisation d'une carte des itinéraires VTT,
 - Obtention des labels FFC « Site VTT » et FFC « Espace Cyclo sport »,
 - Préparation du dossier de candidature au label FFCT « Vélo et territoire ».
- Des actions de communication liées à ce projet ont été menées par l'Office de Tourisme et l'AaDT64 à savoir : déploiement du label « Accueil vélo », développement de pages web dédiées « cyclo-pyrenees.com », une campagne de référencement afin d'augmenter la visibilité de la destination dans les réseaux sociaux, mise en place d'un partenariat avec l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays basque et Bosch pour la mise à disposition de chargeurs pour vélos électriques chez les hébergeurs labellisés et OT, des accueils presse Le Cycle - Cyclist et le Mag, des insertions presse dans Respyr et Guide été du Sud-Ouest, la réalisation de photos et d'une vidéo en partenariat avec Camille Deligny (triathlète, ambassadrice de la destination), soutien aux événements cyclos existants, mise en place d'un accompagnement collectif (2 jours) à la définition d'une stratégie de communication sur la "Destination vélo" (rédaction d'une feuille de route).
- Organisation des Rencontres du tourisme à Iseste en Vallée d'Ossau le 23 mai 2019 – près de 70 participants.

f. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

- Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Chef de pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.
Une dizaine de porteurs de projets rencontrés.

→ Budget 2019 :

Temps d'ingénierie.

g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer la station nordique intercommunale sur les saisons estivale (juillet/août 2019) et hivernale (décembre/avril 2020)

→ Description de l'action :

Saison estivale 2019 :

- **Période d'ouverture** : du 6/07/2019 au 2/09/2019.
- **Activités proposées** : Kart à pédales enfants, VTT et Trotinettes électriques, gîte d'étape. Ouverture de la cafétéria.
- **Fréquentation estimée** : fréquentation difficile à estimer, car beaucoup de promeneurs qui ne consomment pas d'activités.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 10 734 €.

Saison hivernale 2019/2020 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la cafétéria, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 15/11/2019 au 14/03/2020, dont 50 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 27 486 personnes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 128 092 €.

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé et 14 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale et 4 saisonniers en période estivale.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2019 :

- Concernant les activités estivales, nous testons depuis 3 ans la mise en place d'activités l'été. Il y a beaucoup de randonneurs sur site, mais qui ne peuvent pas être comptabilisés. Le projet de modernisation est nécessaire pour avoir des conditions d'accueil et des activités suffisamment attractives.
- Concernant la saison hivernale 2019/2020, il s'agit d'une très mauvaise saison. Elle avait bien démarré avec un début de saison enneigé. Puis le manque d'enneigement et la crise sanitaire ont entraîné une fermeture précoce de la station.

h. Projets 2020

Poursuivre la mise en œuvre des axes stratégiques définis dans le cadre du Schéma de Développement touristique 2018/2020

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Développer un espace « VTT enduro »,
- Développer un espace « initiation » pour le VTT.

Poursuivre la réflexion sur la structuration de l'offre « trail » pour en faire un produit générateur de courts séjours

Poursuivre l'animation du projet « Destination vélo »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants et accueillir l'événement Transpyr, traversée des Pyrénées en vélo de route, VTT et gravel,
- Obtenir le label FFCT « Territoire vélo ».

> Gérer l'Espace du Somport

> Poursuivre et démarrer la phase 1 du projet de « Réhabilitation de l'Espace nordique du Somport », à savoir la réhabilitation du bâtiment d'accueil.

> Lancer une nouvelle identité visuelle et un nouveau plan de communication pour l'Espace du Somport

> Poursuivre la réflexion sur le développement et la mise en tourisme du Fort du Portalet avec la mise en place d'études sur le positionnement et le mode de gestion de l'équipement

> Réaliser une étude sous forme de document technique visant à imaginer ce que pourrait être la maison de vacances du futur en Pyrénées béarnaises. Retenu dans le cadre de l'appel à projet régional « Nouvelle organisation des Territoires Touristiques » (NOTT) 2015/2020 et de l'appel à projets départemental tourisme de 2018, l'objectif de ce projet est de requalifier le parc d'hébergement locatif, qui n'est plus adapté aux attentes des clientèles, et d'avoir une offre d'hébergements spécifique à notre territoire avec des prestations différenciantes. Ce document technique, qui fera des

préconisations en termes d'aménagements intérieurs, de décoration, d'aménagements extérieurs, permettra de guider les porteurs de projets dans la réalisation de leurs travaux.

> Améliorer et qualifier l'accueil des touristes, en développant un réseau de points numériques sur l'ensemble du territoire afin de diffuser de l'information touristique

> Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Attractivité Touristiques, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour sur notre territoire et des excursionnistes, et les retombées économiques qu'elle engendre.

> Gérer les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Suivre et mettre en œuvre les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets départemental,
- Gérer, animer et coordonner les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique.

> Accompagner les porteurs de projets.

Office de tourisme du Haut-Béarn : synthèse du bilan d'activités

Une convention d'objectifs pluriannuelle entre la communauté de communes du Haut Béarn et l'Office de Tourisme définit les missions 2018 / 2020.

- Développer la notoriété de la nouvelle destination : Pyrénées béarnaises via les filières,
- Organiser et optimiser les espaces d'accueils touristiques,
- Travailler à la requalification de l'offre de l'hébergement locatif,
- Développer l'attractivité de notre destination pour les clientèles transfrontalières,
- Conduire conjointement les actions et les réflexions de développement touristique.

Budget prévisionnel 2019 : **1 262 966 €**

Subvention Communauté de Communes du Haut Béarn : **810 000 €**

a. Accueil et information

- Assurer l'**accueil et l'information** des touristes et des résidents dans les 4 bureaux d'informations : Oloron Sainte-Marie (siège social), Bedous, Arette et La Pierre Saint-Martin,
- Traiter, structurer et **mettre à jour les informations**,
- Traiter les **2 800 fiches** de la base de données Tourinsoft (hébergement, restauration, activités, commerces, sites, animations),
- Élargir la **connaissance de l'offre touristique** locale ainsi que les services à l'ensemble des opérateurs et prestataires locaux. Diffusion des supports print à l'ensemble des partenaires de l'Office de Tourisme. 3 tournées de diffusion sur l'ensemble des Pyrénées béarnaises et sur les points relais partenaires.

b. Promotion

→ Site Internet pyrenees-bearnaises.com

- Poursuite du travail de référencement pour le site Internet pour les Pyrénées béarnaises,
- 1 stratégie réseaux sociaux : Facebook ; Instagram et Youtube,
- Une partie des salariés mobilisés en interne à la rédaction du site (textes, redimensionnement images, traitements bases de données, traductions, intégration...),
- Intégration des webcams, cartographie dynamique,
- Un moteur de réservation permet de faire remonter les disponibilités de nos professionnels du tourisme partenaires grâce aux deux places de marchés connectées : Elloha (département) N'PY (station de La Pierre Saint-Martin),
- Formation permanente du personnel à l'outil,
- Actualisations au quotidien du site Internet pour le compte des partenaires et de la destination,
- Depuis sa mise en ligne 567 000 pages vues,
- 56.37% concerne des connexions sur appareils mobiles,
- 65 % des internautes trouvent le site grâce au travail de référencement de l'OTHB sur les moteurs de recherche,
- Lancement du nouveau portail à destination de la clientèle espagnole.

→ Réseaux sociaux : mise en place 2019

- Installer la marque Pyrénées béarnaises sur Facebook : 143 publications / 666 982 impressions,
- Installer la marque Pyrénées béarnaises sur Instagram : 126 publications / 79 686 impressions.

→ Supports print/brochures

- Guide vivre en Pyrénées béarnaises (offre saison estivale),
- Sortir (agenda des animations estivales),
- Plan Pyrénées béarnaises et Oloron Sainte-Marie,
- Bouger (guide des activités de pleine nature),
- Le meilleur des Pyrénées béarnaises (producteurs locaux),
- Affiche et flyer Fort du Portalet,
- Carte vélo (58 itinéraires en Pyrénées béarnaises et Ossau),
- Guide du partenaire (informations pour professionnels du tourisme),
- Guide blanc (offre hiver des 3 domaines skiables des Pyrénées béarnaises),
- Création d'affiches en grand format et programmes pour la promotion des animations à La Pierre Saint-Martin,
- Création de visuels (affiches et flyers) pour accompagner les événements liés à la transhumance,
- Différents flyers pour animations.

→ Presse

- Conférence de presse neige à Bordeaux et Paris (pour assurer la promotion des 3 domaines des Pyrénées béarnaises en partenariat avec la confédération pyrénéenne du tourisme),
- Accueils presse à la Pierre Saint-Martin durant toute la saison, et sur tout le territoire : France 3, TF1, presse espagnole...
- Accueils presse sur les thèmes du vélo, rando et gastronomie,
- Accompagnement et aide logistique à la production cinématographique.

→ Plan Média La Pierre Saint-Martin

- Réalisation d'un plan mutualisé avec le conseil départemental et l'EPSA pour accroître la notoriété de la station sur les marchés français et espagnols. **25 000€ de participation de l'Office de Tourisme du Haut Béarn** hors ingénierie. Budget total estimé : 80 000 € ressources humaines.

→ Partenariats

- Adhésion à la Confédération Pyrénéenne du Tourisme pour positionner la station de la Pierre Saint-Martin sur l'offre neige Pyrénéenne et avoir accès à la promotion du marché espagnol. Bénéficiaire du contrat de destination Pyrénées 2015-2020.

→ Constitution d'une banque de données images

- Réalisation de reportages photos pour illustrer les filières de la destination,
- Réalisation de vidéos pour Internet et les réseaux sociaux.

C. Animation de la destination

- Conception et coordination de l'**animation à la station de La Pierre Saint-Martin** durant les 5 mois de la saison hivernale,

- **Accompagnement des organisateurs de fêtes liés à la transhumance** sur les volets communication et parfois commercialisation : Fêtes Lourdios, Escot, Etsaut, Issarbe, Aramits,
- **Valorisation du label Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises** à travers la production des circuits proposés aux autocaristes,
- **Poursuite des randonnées thématiques** encadrées par des professionnels : raquettes, marmottes, géologie, bergers, création de 2 parcours Terra Aventura...

d. **Coordination des acteurs et promotion du tourisme**

- Organisation de **réunions thématiques et/ou par filières avec les professionnels** partenaires de l'Office de Tourisme et les collectivités,
- Visite de 332 professionnels.

e. **Autres missions**

- **Règlement général de protection des données - RGPD**
 - Mise en conformité : 40 h avec un prestataire externe,
 - Formation interne des salariés.

Observation et veille touristique

- L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Haut Béarn assure l'animation **de la Taxe de Séjour** pour le compte de la communauté de communes du Haut Béarn et dont l'intégralité de la recette est reversée à l'Office de Tourisme.

Environ 900 hébergeurs actifs recensés, et recouvrement encore en cours via les dernières relances. En 2019 :

- Poursuite de la veille juridique,
- Animation de la commission mixte taxe de séjour (OTHB et CCHB),
- Intégration des nouvelles dispositions règlementaires et accompagnement au suivi pour l'enregistrement des tarifs et délibérations,
- Gestion des opérateurs numériques : Booking, Airbnb, Abritel...
- Accompagnement technique aux hébergeurs : environ 2 000 sollicitations de nos hébergeurs par an via mail et téléphone,
- Encaissement et suivi comptable des recettes de la taxe de séjour,
- Assistance auprès de la Communauté de Communes du Haut Béarn pour les procédures de mise en demeure concernant les impayés,
- Encaissement de 125 371 € soit + 18 % par rapport à 2016.

Aménagement et développement

- **Plan local de randonnée**
 - Poursuite de la mise à jour des 103 topo fiches sur la base de données sur les 1 200 km d'itinéraires de randonnées balisées,
 - Élaboration d'une carte des départs de randonnées,
 - Création d'un topo guide pour diffusion nationale (niveau facile),
 - Élaboration de 9 topofiches trail.
- **Appel à projet Destination Vélo**

Participation de l'Office de Tourisme du Haut Béarn au comité de pilotage pour l'élaboration des actions de l'Appel à Projet pour le choix des itinéraires à valoriser, définition des outils de promotion, constitution des dossiers de demandes de labellisation...

L'état d'avancement de la filière.

- Réalisation d'1 vidéo VTT et 4 vidéos vélo route,
- Obtention du label Accueil vélo pour les 4 bureaux de l'OTHB et formation d'1 salarié en interne pour labelliser les hébergements : 10 structures labellisées,
- Création d'un document conseil pour une décoration vélo des hébergements et partenaires de la thématique,
- Promotion : insertion presse spécialisée (Respyr, Ziklo...),
- Achat d'espace publicitaire sur Internet et accueils presse (cibles clientèles Nouvelle Aquitaine),
- Mise en ligne d'1 site internet dédié,
- Création d'1 carte VTT et 1 carte destination Vélo,
- Soutien aux évènements liés au vélo,
- Recrutement d'une agence marketing pour élaborer un plan d'action à 3 an,
- Élaboration de 18 topofiches VAE.

- **Qualité des hébergements**

- Accompagnement de 50 structures au classement soit 129 depuis avril 2017.

- **Règlement général de protection des données - RGPD**

- Mise en conformité : 40 h avec un prestataire externe,
- Formation interne des salariés.

- **Accompagnement des porteurs de projets**

Suivi des porteurs de projets en collaboration avec la CCHB.

- **Études**

Accompagnement des communes à la définition de projets (positionnement, rédaction cahier des charges, assistance technique...) en collaboration avec le pôle tourisme de la Communauté de Communes du Haut Béarn.

Commercialisation

- **Fort du Portalet**

Le site du Fort du Portalet a enregistré **34 368 € de recettes** sur 2019 pour **3 903 visiteurs** (le nombre de visiteurs par visite est limité pour des raisons de sécurité). L'Office de Tourisme est chargé de la commercialisation du site et de sa promotion.

- **Groupes**

La valorisation de la destination et du label Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Béarnaises passe par la conception de circuits thématiques de découverte et leur mise en marché.

- **Boutique**

Mise en place d'une boutique pour les bureaux d'information de l'Office de Tourisme. Des tests d'articles ont été réalisés pour un chiffre d'affaire de **13 472 € d'articles vendus**.

- **Place de marché ELLOHA**

- Poursuite de l'animation de la place de marché ELLOHA,

- Assistance et formation des professionnels assurés en interne, important investissement de l'OTHB en temps de travail,
- 202 594 € de CA généré.

f. **Projet 2020 - Synthèse des principales actions.**

- **Appel à projet NOTT – Recrutement du cabinet d'architectes « que doit être la maison de vacances du futur »** l'objectif est de disposer d'outils pour la requalification du parc de meublés et réaliser 2 hébergements témoins pour mesurer sur 3 ans l'attractivité commerciale suite au repositionnement de ces structures.

L'objectif est de donner un dossier aux nouveaux porteurs de projets qui souhaiteront s'installer en Pyrénées béarnaises.

Rédaction du cahier des charges et constitution du comité de pilotage et lancement de l'opération.

- **Appel à projet Destination vélo, lancement de la phase 3.**
 - Commercialisation de l'offre de service,
 - Création de contenus pour les réseaux sociaux,
 - Mise en place du cahier de décoration,
 - Organisation de rencontres et cafés thématiques avec les professionnels,
 - Achat du nom de domaine cyclo-pyrenees.com,
 - Poursuite du plan d'action marketing.

- **Plan Local de Randonnée**
 - Promotion des itinéraires,
 - Intégration des nouvelles topofiches sur les outils numériques de l'OTHB.

- **Accompagnement aux événements**

Accompagnement sur le volet communication des organisateurs d'événements liés à la thématique du pastoralisme pour en faire un levier différenciant fort de la destination des Pyrénées béarnaises : Lourdios- Ichère, Escot, Etsaut, Issarbe, Aramits et Oloron Sainte-Marie.

- **Site internet pyrenees-bearnaises.com**

Site internet

- Rédactions d'articles essentiels au référencement,
- Poursuivre le recrutement et l'accompagnement des professionnels à la place de marché.

Réseaux sociaux

Une agence a été recrutée pour former et accompagner l'Office de Tourisme.

- **Classement Office de Tourisme du Haut Béarn**

Poursuivre les démarches engagées pour obtenir le classement de l'Office de Tourisme du Haut Béarn en catégorie II.

- **Station de La Pierre Saint-Martin**

Élaboration et déploiement d'un nouveau plan média pour l'hiver 2020-2021.

CHIFFRES CLÉS DU Tourisme

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLOM

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE

HAUT-BÉARN 2019

MÉMO DE L'OFFRE

CAPACITÉ D'ACCUEIL



HÔTELS
513



HÔTELLERIE
DE PLEIN AIR
2042



CHAMBRES D'HÔTES
379



MEUBLÉS
DU TOURISME
4196



RÉSIDENCES
DE TOURISME
85

NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS

7 215

PRISE DE PAROLE

Daniel Lacrampe,
*Président de la Communauté
de Communes du Haut-Béarn*



Étudier les tendances de fréquentation, mieux connaître nos visiteurs, leurs attentes et souhaits, évaluer les retombées économiques de l'activité touristique, tels sont les objectifs de ce document.

J'ai en effet souhaité mettre en place une observation statistique et économique du tourisme sur le Haut-Béarn, car il s'agit d'un enjeu majeur pour tous les territoires qui, comme le nôtre, investissent dans le tourisme : il permet d'orienter, de définir et d'évaluer notre politique de développement touristique.

Avec 1,5 millions de visiteurs et plus de 90 millions de retombées économiques en 2019, on peut dire que le tourisme est un levier économique majeur de notre territoire.

Il s'agit donc d'une première année d'observation, déjà riche en enseignements, et qu'il convient d'ores et déjà d'inscrire dans la durée pour enrichir notre réflexion d'une année sur l'autre, à la lumière de toutes ces données comparatives qui sont autant de sources de prospection pour l'avenir.

Quoiqu'il en soit, il est évident que ces retombées conséquentes sur l'économie locale confortent la Communauté de Communes du Haut-Béarn, et son Office de Tourisme, à investir et poursuivre avec détermination les actions de développement et de promotion, en s'appuyant plus que jamais sur la complémentarité de nos filières emblématiques que sont la nature, la neige, la culture/patrimoine, et en affirmant l'identité Pyrénées béarnaises comme signature.



HAUT-BÉARN 2019



VISITEURS
1 549 000



TOURISTES
380 000



EXCURSIONNISTES
1 169 000

NUITÉES MARCHANDES
(TAXE DE SÉJOUR 2019)

260 000

NUITÉES NON MARCHANDES

710 000

EXCURSIONNISTES
FRANÇAIS

642 000

EXCURSIONNISTES
ÉTRANGERS

527 000

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

91 000 000 €



TOURISTES
ÉTRANGERS

27%

TOURISTES
EN HAUT-BÉARN
380 000



73%

TOURISTES
FRANÇAIS

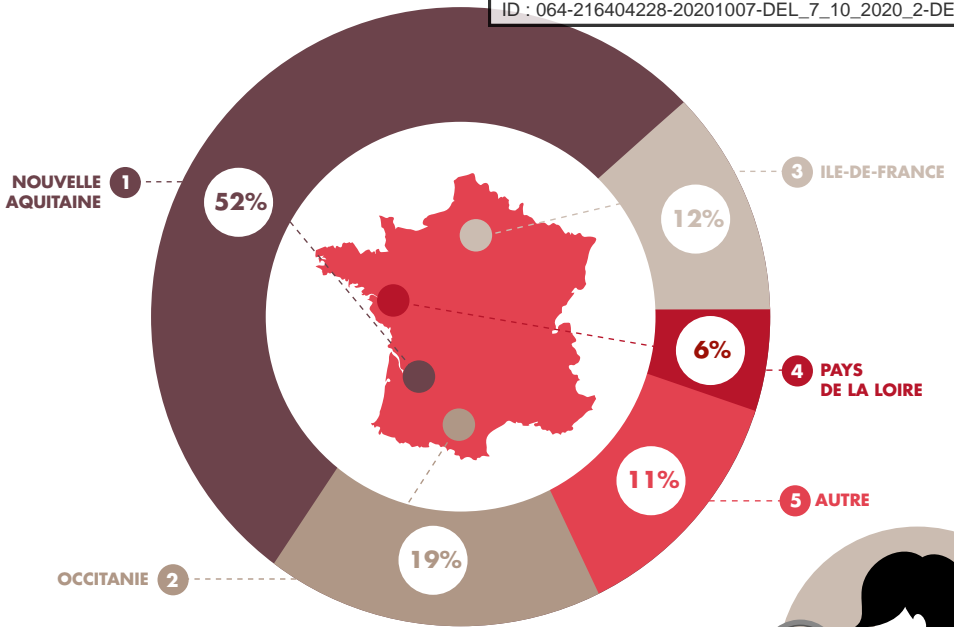
Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

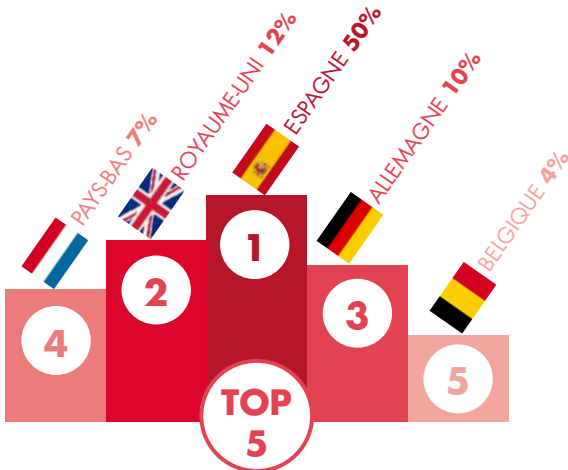
Affiché le

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) : calcul selon les ratios de dépense moyenne par jour et par personne dans le massif pyrénéen.

67,4 euros de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand.

38,9 euros de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand.

38,9 euros de dépenses pour les excursionnistes.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



05

PÔLE

**développement
social**

5. Pôle développement social

a. Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La Communauté de Communes conduit une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée et une volonté de les adapter pour répondre à l'évolution des besoins des familles, en proposant des modalités d'accueil personnalisées.

→ Description de l'action :

Le Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE), est un service qui vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant, qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur, et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RAM offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) « RICOCHET » propose aux enfants âgés de 0 à 4 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrant 91 places sur Oloron (53 places à L'îlot mômes, 18 places à Crech'ndo, 20 places au multi accueil La Haüt), et 2 crèches associatives (gestion déléguée) offrant 20 places à Aramits et 16 places à Bedous.
- Accueil Familial : 1 Relais Assistants Maternels (RAM) avec un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour proposer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants.
- Lieu d'Accueil Enfants Parents « Ricochet » : un espace ouvert tous les lundis et vendredis après-midis sur Oloron Sainte-Marie et un vendredi après-midi sur 2 à Bedous.

Les services comptent **46 professionnels** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Ils partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **208 enfants** (114 enfants à L'îlot mômes, 51 enfants à Crech'ndo, 43 enfants au multi accueil La Haüt), et les crèches en gestion associative **101 enfants** (52 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 49 enfants la crèche « Les Poquetets » à Bedous).

Le RAM a accompagné **140 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **290 ateliers** collectifs, implantés sur 7 lieux différents du territoire, auxquels ont participé **195 enfants** accompagnés de **59 assistants maternels**.

À Ricochet, **110 familles** avec **129 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes ...

→ Faits marquants 2019 :

La Communauté de Communes a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour une période de 4 ans (2018-2021).

Sur le volet petite enfance les objectifs opérationnels consistent à :

- **Pour le Réseau Assistants Maternels (RAM) :** déployer un fonctionnement itinérant sur les vallées d'Aspe et de Barétous à compter de septembre ;
- **Pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Ricochet » (LAEP) :** proposer un temps d'accueil itinérant à destination des familles aspoises un vendredi après-midi sur deux ;
- **Pour la crèche La-Haüt :** à partir de janvier, augmenter la capacité d'accueil de l'établissement de 18 à 20 places afin d'optimiser la fréquentation tout en répondant aux demandes d'accueil à temps partiel ;
- **Pour les crèches Grain de Soleil (Aramits) et Les Poquetets (Bedous) :** faire bénéficier les crèches associatives de l'intervention d'agents de la collectivité à raison de 8 heures hebdomadaires d'une puéricultrice et 2 heures d'une psychologue afin de respecter les obligations réglementaires et offrir un même niveau de service sur tous les établissements du territoire, quel que soit le mode de gestion, direct ou délégué.

Sensibilisées depuis plusieurs années sur cette question et engagées dans la démarche « Manger Bio&Local, Labels et Terroir » menée par le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'ensemble des crèches du Haut-Béarn a obtenu le niveau 1 du label Ecocert « En cuisine ».

Le support audio « Au fil des comptines » accompagné de ses cartes à chanter est l'aboutissement d'un travail en transversalité entre l'ensemble du service Petite Enfance et le pôle culturel dans le but de valoriser l'importance du chant et des comptines à destination du jeune enfant. Cet outil est désormais disponible sur l'ensemble du réseau de lecture publique du Haut-Béarn.

Dans le cadre du dossier « sport, santé, bien-être » financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), un travail a été mené autour du « j'aime manger, bouger » (organisation d'atelier Nutri-RAM, Nutri-crèche et activité physique).

En parallèle, un travail a été mené autour de questions santé environnement (organisation d'ateliers Nesting et ateliers Ma maison, Ma santé).

L'édition 2019 de Reg'art, le temps fort dédié à l'éveil artistique et culturel du tout-petit, avait pour thème cette année « Filons l'imaginaire » autour notamment du spectacle « Un mouton dans mon pull » de la Compagnie de théâtre T.

→ Projets 2020 :

- Poursuivre la démarche « Manger Bio&Local, Labels et Terroir » sur les établissements d'accueil du jeune enfant ;
- Mettre en place l'appel à projet Sport Santé et Bien-être financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) autour du développement de l'activité physique et des recommandations en matière nutritionnelle du jeune enfant ;
- Mettre en place l'appel à projet Santé environnement et Petite Enfance dans le but de limiter l'exposition du jeune enfant aux substances les plus préoccupantes ;
- Décliner le projet d'accueil d'enfants en situation de handicap.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig (recrutement, sécurité des bâtiments, inscriptions scolaires, etc.).
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint Goin, École élémentaire d'Orin, École élémentaire de Géus, École élémentaire de Préchacq-Josbaig, École élémentaire de Géronce.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement préélémentaire et élémentaire (l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles - ATSEMs, etc.).

De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir, ainsi qu'un accompagnement lors de la pause méridienne.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 4 agents techniques, 1 référente de proximité, et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaire

Le RPI compte **137** élèves : 4 enfants en Toute Petite Section, 14 en Petite Section, 19 en Moyenne Section, 15 en Grande Section, 21 en CP, 14 en CE1, 15 en CE2, 13 en CM1 et 22 en CM2.

Périscolaire

Le service restauration fournit en moyenne 105 repas par jour et le nombre d'enfants inscrits atteint 110.

La garderie accueille en moyenne 31 enfants le matin et 45 enfants le soir.

→ Faits marquants 2019 :

> Périscolaire

- Animation autour du thème de Noël en lien avec la restauration scolaire. La cantine ainsi que les tables ont été décorées par les enfants. Leurs travaux ont été réalisés durant le temps de garderie ;
- Organisation d'un temps d'échange : le temps du repas, un espace éducatif animé par l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la santé. L'objet de ce temps était de comprendre ce qui influence les comportements alimentaires et la construction du goût afin d'identifier les conditions favorables d'un repas en restauration collective.

> Scolaire

- Projet « Sport Santé Bien être » travail autour de la nutrition et de la santé. **Financement ARS (Agence Régionale de Santé)**

Durant l'année scolaire 2018/2019 ; l'action « Journée Diagnoform » a porté sur un ensemble de tests évaluant de manière fiable les 5 grandes qualités physiques qu'il est indispensable d'entretenir tout au long de la vie pour préserver son bien-être et sa santé durablement : (la force, l'endurance, la coordination, la vitesse et la souplesse). Les résultats obtenus, associés à l'IMC (Indice de Masse Corporelle), fournissent un indicateur précis : le quotient de forme. L'approche positive et ludique du Diagnoform® (« toujours encourager, ne jamais culpabiliser ») permet une prise de conscience des enfants, qui ont découvert ainsi leurs atouts et les axes de progrès possibles.

Les résultats ont permis ensuite aux enseignants qui le souhaitaient, tout au long de l'année scolaire, de cibler les compétences à développer en EPS (Éducation Physique et Sportive) dans leur groupe classe.

→ Projets 2020 :

Scolaire

- Continuité du Projet « Sport Santé Bien être » A partir des résultats obtenus par Diagnoform. des actions développant la coordination seront mises en place conjointement avec le Comité d'Athlétisme : cycle d'athlétisme, biathlon. Mise en place de 6 séances de motricité par classe avec le partenariat du FCO ATHLETISME.

Périscolaire

- Pérennité du travail engagé avec l'équipe éducative sur l'éducation au goût des jeunes enfants. Ces objectifs font partis de l'amélioration des services proposés et de la prise en compte des besoins de l'enfant. Cela s'inscrit dans la mission éducative des agents et fait partie d'un projet d'amélioration commun (réunions de service thématiques, présence d'intervenants, de formations IREPS, etc.).

C. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

Les ALSH ont pour vocation l'accueil des enfants de 3 à 17 ans sur les vacances scolaires et le mercredi. Ils contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes en répondant aux besoins des familles. Les ALSH proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

→ Description de l'action :

Depuis 2017, la communauté de communes assure la gestion des ALSH de Josbaig et de Barétous. Au 1 janvier 2019, deux nouveaux ALSH ont rejoint les services de la collectivité :

- L'ALSH Les Eterlous de la vallée d'Aspe qui était jusqu'alors associatif (dissolution de l'association suite à l'absence de renouvellement du bureau associatif).
- L'ALSH de Lasseube qui était jusqu'alors communal.

Les ALSH de Josbaig et de la vallée d'Aspe (Les Eterlous) accueillent les enfants le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires à savoir une semaine aux vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint ainsi que quatre à cinq semaines l'été.

L'ALSH de Barétous a développé son activité depuis 2019, en proposant un accueil des enfants une semaine aux vacances d'Hiver, de printemps et cinq semaines l'été à cheval sur juillet et août.

L'ALSH de Lasseube accueille les enfants et adolescents une semaine pendant les vacances d'hiver et de printemps, cinq semaines et demi l'été ainsi qu'une semaine et demie à la Toussaint.

Aide aux associations : la Communauté de Communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5000 habitants, elle apporte un financement à l'ALSH associatif d'Ogeu les Bains.

Aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5000 habitants : les ALSH d'Oloron Ste Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O 4 vents)

→ **Moyens humains/équipements** :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année et qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH de Josbaig : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livré par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH de Barétous : l'équipe d'animation est composée d'un directeur en CDD.

La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH Les Eterlous (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Les repas sont pris au collège de Bedous le mercredi et à la maison de retraite Automne en Aspe pendant les vacances.

ALSH de Lasseube : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et le responsable du secteur jeune. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont pris dans le réfectoire du collège de Lasseube et livrés par le traiteur La Ciboulette.

→ **Bénéficiaires** :

	ALSH de Josbaig	ALSH de Barétous	ALSH Les Eterlous	ALSH de Lasseube
Jours d'ouverture	35 jours extrascolaires 34 jours périscolaires (mercredis)	34 jours extrascolaires	40 jours extrascolaires 34 jours périscolaires (mercredis)	45 jours extrascolaires
Moyenne/jour	21 enfants/jour (vacances) 24 enfants/jour (mini-camps) 8 enfants/jour (mercredis)	20 enfants/jour (vacances)	17 enfants/jour (vacances) Entre 9 et 10 enfants/jour le mercredi	Entre 13 et 14 enfants/jour (mini-camps) Entre 44 et 45 enfants/jour (vacances)
Nombres d'enfants	84 enfants	72 enfants	75 enfants	151 enfants
Nombre de familles	54 familles	48 familles	45 familles	94 familles

En 2019 sur le territoire d'Aspe, de Barétous de Josbaig et de Lasseube 382 enfants et 241 familles ont bénéficié du service des ALSH.

→ Faits marquants 2019 :

Les quatre ALSH gérés par la communauté de communes proposent un accueil spécifique en lien avec le projet pédagogique de chaque structure dans le respect du Projet Éducatif de la Collectivité. Toutefois ces quatre structures participent à des projets communs, comme cela fut le cas en 2018 et 2019 dans le cadre de l'Appel à Projet de l'Agence Régionale de Santé sur la thématique « Sport Santé Bien-être ». Dans le cadre de ce projet les enfants ont été sensibilisés à l'importance de l'alimentation et à la pratique sportive. Ainsi chaque structure a pu proposer une initiation à une nouvelle activité sportive :

> Basket : ALSH de Josbaig

> Tir à l'arc : ALSH de Lasseube, ALSH d'Aspe et ALSH de Barétous.

ALSH de Barétous : la communauté de communes a proposé, suite à une enquête réalisée auprès des familles du territoire, une extension de son activité sur les petites vacances d'hiver, de printemps et de la toussaint. En 2019, faute de réussir à constituer une équipe d'animation diplômée et compétente, l'ALSH n'a pas pu ouvrir sur la période de la toussaint.

L'ALSH de Lasseube a travaillé en 2019 sur la thématique du jardin au fil des saisons. Les enfants ont pu à l'occasion des quatre périodes d'ouverture de l'ALSH, se rendre chez un maraîcher de Lasseube « Les jardins d'Humus » afin d'être sensibilisés à l'évolution du jardin au rythme des saisons. A l'occasion d'une des visites les enfants ont pu cueillir des épinards frais qu'ils ont par la suite cuisinés et dégustés.

L'ALSH de Josbaig a participé en 2019 au concours CAP GRAND OUEST organisé par le service restauration collective de la communauté de communes. L'équipe d'animation et les enfants ont été récoltés des galets qu'ils ont ensuite décorés sur le thème de la Bretagne. Ces belles créations leur ont valu le premier prix du concours.

L'ALSH Les Éterlous développe depuis quelques années un partenariat avec la Maison de Retraite Automne en Aspe. En effet pendant les vacances scolaires, les enfants mangent à la Maison de Retraite. Lors des séjours organisés en 2019, les équipes d'animations de l'ALSH et l'animatrice de la maison de retraite ont organisé ensemble des après-midis d'activités : activités autour du carnaval, maquillages, ateliers mimes, goûters, etc.

→ Projets 2020 :

Pour 2020, volonté de nos équipes de favoriser l'échange intergénérationnel entre les enfants des ALSH et les structures et associations à destination du troisième âge. Dans cette optique nous avons répondu en 2019 à un appel à projet lancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques sur la perte d'autonomie. La collectivité n'a pas été retenue à ce titre mais nos équipes souhaitent tout de même pouvoir y travailler.

d. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Élaborer une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers.
- > Développer un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Remplir une fonction éducative : mise en œuvre d'une Charte Qualité.
- > Participer à la cohésion sociale (Maison Solidarité départementale, Comité d'Action Sociale, Élus...).

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017 le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la Communauté de Communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe du GIP Restauration du Haut-Béarn se compose de :

- 1 directeur du GIP Restauration du Haut-Béarn,
- 1 responsable de restauration (unité de production) et un responsable administratif,
- 1 responsable qualité hygiène, sécurité,
- 5 agents secteur préparation chaude,
- 9 agents préparation froide,
- 1 magasinier.

L'équipe de Restauration Scolaire de la communauté de communes se compose de :

- 1 responsable coordinatrice,
- 1 agent de livraison.

→ Bénéficiaires :

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 6 écoles (Prévert, Labarraque, Légugnon, Saint-Cricq, Pondeilh, Navarrot),
- RPI Goès-Estialescq,
- RPI Vallée de l'Escou : Écoles de Escou, Escout, Hérrere, Précilhon,
- Ance-Féas,
- Eysus,
- RPI Lurbe Saint-Christau/Asasp-Arros/Escot,
- RPI Agnos/Gurmençon,
- RPI de Josbaig (Saint-Goin, Orin, Préchacq, Géus, Géronce),
- RPI d'Issor-Lourdios,
- Moumour : nouvelle commune desservie à partir d'octobre 2019,
- *Desserte hors territoire de l'école de Cardesse.*

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH « Léo Lagrange »,
- ALSH « Centre Social La-Haüt »,
- ALSH « Josbaig ».

→ Faits marquants 2019 :

- + de 850 repas / jour fabriqués et livrés,
- 130 000 repas fabriqués et livrés sur l'année,
- 21 cantines desservies et 3 ALSH,
- 3,40 €/repas facturé,
- Loi Egalim (agriculture et alimentation) : instauration d'un menu végétarien hebdomadaire ,
- Mise en place de commission « Projet d'Accueil Individualisé » (PAI),
- Menus thématiques sur le thème « des menus en couleurs », composés de fruits et légumes de saison.
- Animations : semaine européenne du développement durable, semaine du goût.

→ Projets 2020 :

- Développement des menus thématiques,
- Intégration de nouvelles communes et accueils de loisirs,
- Sensibilisation : appel à projet santé, activité physique, nutrition,
- Développement des circuits courts.

e. La Maison de Services Au Public

Rôle / objectif du service :

L'objectif de la MSAP est d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les opérateurs nationaux et locaux de services de proximité : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Préfecture/ Agence Nationale des Titres Sécurisés(ANTS) Conseil Départemental (SDSEI64 : Assistantes Sociales), Mission Locale Jeunes, Conseil Départemental d'Accès Aux Droits(CDAD64) permanences d'InfoDroits, Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires(CODDA), Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne (PPMM) permanences de la maison de la saisonnalité du Haut-Béarn.

→ Description de l'action :

Labellisée en mars 2017, la fréquentation de la Maison de Services Au Public (MSAP) à BEDOUS confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Ouverte les lundis, mardis (sur rendez-vous), jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, elle offre un service de proximité à tous les habitants du territoire d'Aspe.

Les usagers sont accueillis, informés, accompagnés sur les services de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de Pôle Emploi ainsi que sur des démarches relatives à la retraite, aux permis de conduire, aux certificats d'immatriculation, aux changements d'adresse dans le cadre de l'adressage... Plus globalement des informations sont apportées sur les services de la Communauté de Communes à contacter pour la petite enfance, l'enfance jeunesse, la mobilité, la santé, l'environnement, l'urbanisme... Enfin des opérateurs assurent des permanences : Mission Locale Jeunes, Conseil Départemental d'Accès au Droit (permanences d'InfoDroits), Assistants sociaux du Conseil Départemental, ADMR et PPMM pour les saisonniers.

En matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ces services par la mise en place d'une navette gratuite les jeudis matin pour les habitants de certaines communes de la vallée d'Aspe et par le développement de l'auto-stop sécurisé « Rézo Pouce ».

→ Moyens humains/équipements :

Un agent d'accueil formé par les différents opérateurs nationaux est à l'écoute des usagers, leur donne un premier niveau d'information, les accompagne dans les démarches administratives et les oriente vers les différents partenaires.

- Un espace confidentiel permet de les accueillir et de les accompagner dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires,
- Les usagers peuvent aussi avoir un accès libre et gratuit à l'utilisation d'un ordinateur avec connexion internet (wifi), d'une imprimante, d'un scanner, d'une photocopieuse pour des démarches avec ou sans assistance,
- Un accès à la presse quotidienne locale est proposé.

→ Bénéficiaires :

En 2019, 1155 usagers (703 en 2018) ont fréquenté la MSAP. Cela concerne la prise en charge de 1305 demandes administratives dont 60 en accès libre.

Les demandes ont porté sur :

- Les Organismes Sociaux nationaux conventionnés avec la Communauté de Communes : Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (social et solidarité - famille/enfance/jeunesse - emploi – santé)
- Les Organismes Sociaux locaux : Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion: les rendez-vous avec les Assistantes Sociales, le Conseil Départemental d'Accès Au Droit : les rendez-vous avec les juristes d'InfoDroits
- La Préfecture/Agence Nationale des Titres Sécurisés (certificats d'immatriculations, permis de conduire)
- La retraite
- Le logement : demandes et offres de logements - énergie
- La Banque alimentaire : CODDA
- Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne : travail et logement des saisonniers
- Les Transports, Mobilité
- Les Réservations de bureaux ou salles de réunion
- Les Infos diverses sur les services existants en vallée

→ Faits marquants 2019

Animations durant la semaine nationale des journées portes ouvertes des MSAP (8 octobre 2019) :

- Des permanences individuelles proposées par les partenaires nationaux et locaux de la MSAP avec pour la première année la présence d'un avocat du Barreau de Pau
- Un échange collectif entre les partenaires et les secrétaires de mairie
- Des stands d'information (accès au droit, santé...)
- Un atelier bricolage intergénérationnel (informations et fabrication de petits objets en bois) – Association Bricobus

→ Projets 2020 :

Évolution de la Maison de Services Au Public en maison « France Services »

- Recrutement d'un deuxième agent d'accueil qui intégrera le service dans un bureau équipé d'un espace confidentiel, de 2 nouveaux ordinateurs avec connexion internet pour des démarches avec ou sans assistance.

Formations :

- Formations dans le cadre de la labellisation de « France Services »

Faire connaître la maison « France Services » :

- Communication auprès des mairies, organismes, commerces du territoire
- Animations durant la semaine des Journées Portes ouvertes des Maisons France Services
- Réflexion sur des permanences itinérantes sur le territoire de la CCHB
- Site internet et page Facebook de la CCHB

f. Service Santé

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ Moyens humains / équipements

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2019

> Élaboration du Contrat Local de Santé Oloron (CLS) - Haut Béarn Deuxième Génération

Le CLS « première génération » été mené sur le territoire des 2 communautés de communes (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et Communauté de Communes du Haut Béarn) entre 2014 et 2018. Signé le 18 décembre 2014, il a eu pour vocation à participer à la dynamique territoriale en santé. L'évaluation de ce dispositif a été réalisée en 2018 auprès de l'ensemble des partenaires. Ce travail a permis de mettre en lumière :

- Une méthodologie de travail rigoureuse
- Une dynamique territoriale en matière de santé
- Une communication à renforcer

Face à ces conclusions, le comité de pilotage a acté la signature d'un Contrat Local de Santé Deuxième Génération. Afin de lancer cette nouvelle dynamique, un séminaire de travail "En route vers un deuxième Contrat Local de Santé (CLS) : agissons ensemble pour la santé et le bien-être en Haut Béarn" s'est tenu le 16 mai 2019. Ce séminaire a permis l'identification des axes stratégiques correspondant d'une part aux orientations stratégiques du Projet Régional de Santé de Nouvelle-Aquitaine et d'autre part aux enjeux spécifiques du territoire du CLS Oloron – Haut Béarn. Ces axes stratégiques ont été travaillés dans le cadre d'ateliers (10 au total) qui ont réuni plus d'une centaine d'acteurs du territoire courant novembre 2019 et ont abouti à la rédaction de 37 fiches actions, fondatrice du plan d'actions du CLS.

> Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être :

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, un dossier de candidature a été proposé en transversalité par plusieurs services de pôle social (Education et Santé) de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être avec trois actions principales :

- Renforcer l'activité physique auprès des écoles du Haut Béarn (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig et Ecole Navarrot à Oloron Sainte Marie)

- Sensibiliser les enfants des écoles de Josbaig et de Navarrot à l'éducation nutritionnelle
- Organiser des visites scolaires chez des professionnels du secteur agro-alimentaire

Pour ce faire, une subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 14 508€ a été obtenue.

> **Obtention d'une subvention sur la prévention de la perte d'autonomie**

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, pour la troisième année, a croisé ses approches culture et santé en vue de structurer un projet visant les objectifs suivants :

- Garantir le droit d'accès à la culture
- Valoriser les démarches intergénérationnelles
- Réduire l'isolement et respecter la dimension existentielle de la personne.

Le fil rouge de ces propositions est basé sur l'aventure, les contes et les légendes... « L'ÉPOPÉE ACCESSIBLE À TOUS »

Pour ce faire, une subvention de 15 000 € a été obtenue.

> **Accompagnement des professionnels de santé**

Sur le territoire du Haut-Béarn, des regroupements de professionnels de santé ont déjà eu lieu :

- Une Maison de Santé pluri-professionnelle (MSP) labélisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) a ouvert en 2015 en Vallée d'Aspe sur la commune de BEDOUS,
- Une maison médicale a vu le jour à LASSEUBE en 2017,
- La Vallée d'Ossau travaille actuellement sur un projet territorial autour de deux MSP (une sur ARUDY et une sur LARUNS).

À Oloron Sainte-Marie, les professionnels de santé travaillent autour d'un projet de Maison de Santé depuis 2017. La Communauté de Communes du Haut-Béarn les accompagne depuis le début de cette démarche pour structurer leur projet de santé.

Forts de cette dynamique locale, les professionnels de santé se sont structurés en créant en septembre 2018 l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO). Elle regroupe plus d'une cinquantaine d'adhérents.

En juin 2019, le projet de santé de l'AMSPO a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé. L'association a recruté le cabinet d'études Eliane Conseils pour l'accompagner dans la réalisation d'une étude de faisabilité qui permet d'évaluer concrètement les possibilités et conditions de réalisation et d'implantation de cette maison de santé pluri-professionnelle sur OLORON SAINTE-MARIE. Après cette première phase d'étude de « faisabilité » prise en charge par l'Association AMSPO, une deuxième phase dite « fonctionnelle » (pré-programmation architecturale, coût des travaux, calcul des charges...) est en cours. Cette deuxième phase est portée par la Communauté de Communes du Haut-Béarn suite à la délibération du conseil communautaire du 7 novembre 2019.

→ **Projets 2020**

> **Signature et suivi du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération**

> **Réponse et suivi des appels à projets :**

- Évaluation Appel à Projets Santé environnement et petite enfance
- Suivi et mise en place des Appels à projet Sport Santé Bien-être 2019 et 2020
- Santé Environnement et Petite Enfance 2020
- Évaluation de l'appel à initiative Prévention de la Perte d'autonomie (évaluation 2019 et candidature 2020)

> **Chantiers d'animation 2020 :**

Renforcer l'attractivité territoriale

- Mise à jour de la plaquette d'accueil du nouvel arrivant
- Mises à jour de l'annuaire « Santé Haut-Béarn »
- Actualisation du site Internet « Santé Haut-Béarn »

Politique d'accueil des internes

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire
- Communication autour de la maison des internes sur Oloron Sainte Marie

Accompagnements de professionnels autour de la structuration de l'offre de santé

Développement d'une politique « Silver Économie » sur le territoire : la silver économie (ou économie des seniors) est une notion récente qui désigne l'ensemble des produits et services à destination des seniors (les plus de 60 ans). Les objectifs poursuivis sont d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, de garantir leur autonomie le plus longtemps possible, voire d'allonger leur espérance de vie.

De nombreux secteurs sont concernés : la santé, la sécurité et l'autonomie, l'habitat, les services, les loisirs, la communication, les transports...

> Participation aux rencontres partenariales

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE

Goliath CHAT PIRATE

CÉCILE ALIX



06

PÔLE

action
culturelle

6. Pôle action culturelle

Rôle / objectif du pôle :

L'action du pôle s'inscrit dans le positionnement stratégique suivant : un territoire ouvert, créatif, et attractif, qui s'organise autour de deux objectifs :

1. **Construire une identité territoriale garante de cohésion,**
2. **Accompagner la créativité des acteurs, gage de dynamisme et d'attractivité.**

En matière de culture, les enjeux à relever sont :

> **ÉDUCATION** : Favoriser l'égal accès de tous à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, la reconnaissance d'une culture collective partagée et ouverte, telle est résumée l'ambition intercommunale en matière de culture ;

> **PUBLICS** : La politique des publics est au cœur du projet culturel de l'institution qui aspire à ce que ses équipements culturels deviennent des lieux de découverte et de vie pour tous ;

> **RAYONNEMENT** : Repenser l'action des services dans le cadre d'une politique hors les murs, afin que l'ensemble du Haut-Béarn soit concerné par l'action intercommunale quelle que soit leur localisation géographique ;

> **ATTRACTIVITÉ** : La programmation, l'enseignement, l'aide à la diffusion et le soutien aux artistes participent d'une stratégie d'attractivité pour les collectivités territoriales. La promotion d'un territoire, riche de culture(s) et créatif, est visée.

S'inscrivant dans les objectifs territoriaux sus-précisés et les enjeux indiqués ci-avant, les objectifs assignés à la politique culturelle intercommunale sont les suivants :

- Diversifier les pratiques culturelles et les publics,
- Poursuivre une programmation culturelle variée et structurée,
- Accompagner les pratiques culturelles du territoire,
- Consolider la création artistique professionnelle,
- Construire la notoriété du territoire sur le dynamisme et l'innovation.

En déclinaison, la volonté de structurer un parcours éducatif complet a été affirmée déclinant les modalités d'exercice des compétences comme suit :

- Éveil et éducation artistique et culturelle,
- Enseignements artistiques,
- Soutien à la pratique amateur,
- Programmation – diffusion artistique professionnelle et contemporaine,
- Appui à la création,
- Événementiels.

Le Pôle Action culturelle et Rayonnement du territoire est le bras opérationnel de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour mettre en œuvre cette politique publique. Il est aujourd'hui structuré en quatre services dont les projets d'établissement respectifs sont définis pour la période 2019-2021.

a. Projets transversaux

1) Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle

Plus qu'un contrat partenarial (DRAC, CD64, Éducation Nationale), il s'agit d'une démarche visant à proposer au public, scolaire en priorité :

- l'acquisition de connaissance développant l'esprit critique;
- la pratique artistique et culturelle ;
- la rencontre des œuvres, des artistes ;

Sachant que les notions d'art et de culture s'entendent ici largement : tous les champs culturels sont concernés, des arts visuels, au spectacle vivant, de l'éducation à l'image à l'éducation au patrimoine, sans omettre l'architecture, le livre et la lecture, etc.

En 2019, 143 (167 en 2018) classes différentes se sont inscrites dans les actions proposées par les services culturels intercommunaux.

2) Reg'art (temps fort dédié à l'éveil culturel et artistique du tout-petit - mai)

Le pôle culture et le service petite enfance travaillent ensemble pour favoriser l'éveil artistique et culturel du tout-petit.

Dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent découvrir diverses productions : livres, spectacles, rencontres avec des artistes...

Toutes les structures d'accueil petite enfance du Haut-Béarn ont bénéficié d'interventions artistiques (5 ateliers) mais aussi lors du temps fort annuel « Reg'art » dédié à l'éveil artistique du tout petit :

- 5 ateliers
- 40 heures d'interventions d'artistes qui a donné lieu à 1 exposition à la médiathèque
- 2 spectacles
- 1 conférence

→ Perspectives 2020 :

- Renouvellement du partenariat avec l'État, le Département 64 (élargissement envisagé à d'autres partenaires) dans le cadre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle 2020-2022.

3) Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel)

Objectifs :

- > Diversifier les publics du spectacle vivant.
- > Démocratiser les équipements culturels intercommunaux.
- > Envisager une programmation culturelle festive et valorisant les pratiques culturelles.

> Lancement du 1er appel à projets

Il vise la mise en avant de notre territoire créatif, en proposant un programme d'animation culturelle centré sur des artistes et structures artistiques et culturelles locales, à même de proposer des actions de programmation – médiation avec les publics.

> Projet thématique : culture béarnaise

→ Description de l'action :

Programmation de trois temps forts durant l'année 2019 :

> Los Seuvetons de Lasseube se sont produits à l'Espace Jéliote, avec le spectacle *Arcolin*

Depuis presque 35 ans, Les Seuvetons de Lasseube font vivre le folklore occitan tout en lui apportant de la modernité. Le spectacle « Arcolin » qu'ils donneront samedi 11 mai à la salle Jéliote sera l'occasion de découvrir leur talent.

> Hestiv'Òc des Gaves

Hestiv'Òc des Gaves, 1ère édition (9 août 2019). L'occasion de se plonger dans l'esprit de Hestiv'ÒC (en partenariat avec Accents du Sud) pour une fin de journée – soirée.

Dès l'après-midi, initiation aux danses béarnaises et passa carrèra depuis la Villa Bedat pour jusqu'à l'espace Jéliote pour 2 concerts de trios : Cocanha et Kalakan.

> Trailhares, per delà lo blu de las montanhas

Inspiré du travail de l'ethnologue Félix Arnaudin, Tralhaires se veut passeur de la mémoire de nos territoires du Piémont et des Pyrénées, ces immensités méconnues mais rêvées et évoquées si intimement par l'homme du siècle passé, et celles parcourues de nos jours...Un spectacle (30 novembre 2011) qui nous a immergé dans des paysages visuels et sonores.

En prélude et postlude du spectacle, des représentations, dans le hall Jéliote, des créations de l'école de musique intercommunale du Haut Béarn, de Vath d'Aspa, des classes bilingues de l'école de Bedous et du collège d'Aspe, fruit d'actions artistiques conduites par Joan Francés Tisner et les Menestrès Gascons.

→ **Projet 2020** : Naut Bearn 2020, conéisher e partejar

b. Lecture Publique

Rôle / objectif du service :

- > Développer et structurer un réseau efficient.
- > Élargir les publics en sensibilisant plus particulièrement les jeunes, les familles et les seniors, en complémentarité avec le CTEAC, autour de thématiques phares.
- > Initier une démarche qualité de l'accueil.
- > Intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau.

→ Description de l'action :

Fréquentation :

- 4 805 abonnés actifs (+7%) dont :
 - 4 599 individuels (96%) et 206 structures
 - 2/3 d'adultes-ado et 1/3 d'enfants
 - 91% résidant sur le territoire de la CCHB (63% bénéficient de la gratuité)

Les prêts / retours de documents :

- 171 040 prêts de documents en 2018 (+1%)
- Les bénévoles de Lasseube et de Gurmençon font du portage à domicile

Une augmentation de la fréquentation corrélée à une hausse des abonnés et transactions : un rôle renforcé de conseil des agents, un espace de médiation culturelle, un lieu de lien social ouvert à d'autres pratiques culturelles.

Les lectures à la Médiathèque des Gaves :

- Le premier mardi du mois : 14 séances pour des groupes de l'Adapei (124 personnes),
- Le mercredi après-midi : séances pour les enfants,

- 9 séances « bébés lecteurs »,
- 22 séances pour les enfants du Relais Assistants Maternels du Haut Béarn.

Les lectures hors les murs :

- 42 séances aux tout-petits (structures d'accueil petite enfance situées sur Oloron-Ste-Marie),
- 6 séances lors des ateliers du Relais Assistants Maternels (Ogeu, Lasseube, Saint Goin),
- 9 séances à l'hôpital d'Oloron – service long séjour (63 personnes).

L'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires (CLEAC) :

- Accueils de classes avec prêt de collections en bibliothèque relais,
- 53 accueils de classes à la Médiathèque des Gaves,
- Prix Bouquin malin : 750 élèves pour 46 classes du Haut Béarn.

Les actions culturelles à l'attention du « tout public »

- Événements nationaux :
 - La nuit de la lecture,
 - Partir en livre,
 - Fête de la science : 6 ateliers dans les différents sites du réseau,
 - Semaine Bleue, en partenariat avec le CCAS d'Oloron : 1 spectacle.
- Rencontres d'auteurs
- Actions thématiques :
 - La Rondes des Contes à destination d'un public familial,
 - La médiathèque en musique : 3 concerts,
 - Le temps fort polar,
 - Le mois du film documentaire,
 - L'art culinaire dans le réseau.

→ Moyens humains / équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire – tête de réseau de proximité (Bedous), de 4 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube et Ogeu-les-Bains) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiùle, Buziet, Estos et Saucède).

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette), soit environ 200 documents en transit par semaine,
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 74 963 imprimés dont 56% pour les adultes – ado et 44% pour les enfants,
- 10 831 CD,
- 5 689 DVD,
- 114 titres de périodiques dont 89 adultes (3 en numérique) - 78%, 6 adolescents et 19 enfants,
- 11 liseuses dans le réseau,

- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours de bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique... de chez soi (10 connexions/jour).

Les moyens humains :

- 14 agents intercommunaux,
- Saisonniers,
- 40 bénévoles dans le réseau.

→ Faits marquants 2019 :

- En termes d'organisation :
 - Signature du Contrat Territoire Lecture,
 - Au niveau des ressources humaines : nomination de 3 agents,
 - Réseau : création de la bibliothèque intermédiaire de Bedous et déménagement de la bibliothèque-relais de Lasseube.
- En termes de projets :
 - Dispositif « Facile à Lire » : démarche qui vise à proposer une offre de lecture pour des personnes qui n'ont pas le goût et la maîtrise de la lecture,
 - Au fil des comptines : création d'un recueil de comptines dans le cadre d'un projet conjoint aux services lecture publique et petite enfance de la CCHB (ateliers avec les personnels des structures d'accueil petite enfance, avec les enfants, travail avec deux artistes en chant et graphisme).

→ Projets 2020 :

- Extension du réseau sur le territoire du Haut-Béarn, aux points-lecture d'Aspe et Josbaig,
- Développement des ressources numériques en lien avec la BD64,
- 2020, année de la Bande dessinée.

C. Spectacle Vivant - Scène conventionnée, mention art et création (spécialité « arts de la marionnette »)

Rôle / objectif du service :

- > Proposer à la population du Haut-Béarn une offre artistique professionnelle de qualité, ouverte aux arts de la scène contemporaine.
- > Soutenir la création et le renouvellement des arts de la marionnette.
- > Promouvoir une éducation artistique et culturelle en direction de tous les publics.
- > Favoriser une politique tarifaire qui permet l'accès à la culture pour tous.

→ Description de l'action :

> La diffusion de spectacles variés et accessibles de Septembre à Mai :

Diffusion pour le tout public :

- **30 spectacles différents pour 40 représentations - 15 représentations complètes,**
- Ouverture en plein air et gratuite de la saison en septembre : 7 spectacles de rue,
- Un temps fort en novembre « Au fil de la Marionnette » constitué de 6 spectacles différents.

Diffusion pour le jeune public :

- **14 spectacles différents pour 90 représentations - toutes complètes,**
- 7 présentés en séance famille (mercredi ou samedi),
- 100 % des enfants du territoire ont vu, chacun, 3 spectacles différents cette saison,

- Éveil artistique du tout petit – temps fort **Reg'art** 2019 : 2 spectacles.

> Un soutien fort à la création contemporaine et aux artistes :

Cette saison, pas moins de 60 jours d'accueil pour 6 compagnies et 35 artistes et techniciens en résidence sur le territoire pour préparer leurs nouvelles créations.

Un compagnonnage au long cours comme les créations de Pier Porcheron (Poitiers) ou Fanny Bérard (Bayonne).

Ce soutien à la création est financé par les institutions partenaires que sont l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine, le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine et le Conseil départemental des Pyrénées atlantiques.

> L'Éducation artistique et culturelle en direction des enfants et des jeunes scolarisés :

- **Le Contrat Local Éducation Artistique (CLEA) avec les établissements scolaires du Haut Béarn**

En plus de la diffusion de spectacles « jeune public » qui touche 100 % des élèves de la maternelle au CM2 (proposition de 3 spectacles / an pour tous les élèves), les parcours artistiques menés dans les établissements du Haut Béarn ont permis à 70 % d'entre eux (86 classes) de bénéficier d'un projet culturel dans leurs écoles, fondamental pour la formation des enfants et des jeunes.

Les Projets Action culturelle : entre 8h et 14h d'intervention artistique en classe pour 8 classes de Maternelles, 12 en Primaire, 18 en Collège et 11 en lycée.

> 39 classes au total et environ 400 h d'interventions d'artistes

Des ateliers de 4h de sensibilisation avec un artiste ont été organisés dans 10 classes de Maternelle, 21 en Primaire, 5 en Collège et 5 en Lycée.

> 41 classes au total et environ 164 heures d'intervention d'artistes

Les résidences d'artistes sur le territoire : pour la première fois, **deux résidences d'artistes sur le territoire**, la compagnie bordelaise Les Lubies a été accueillie une semaine à **Accous**, en lien avec 2 classes de la vallée d'Aspe et les familles, ainsi qu'à **Aren** pour 2 classes et les familles en vallée de Josbaig. La compagnie a ainsi pu travailler à sa nouvelle création marionnettique en direction du jeune public dans les salles communales mises à leur disposition dans les villages.

Enfin, **deux autres résidences de création ont eu lieu en immersion totale pendant une semaine** chacune dans deux établissements d'Oloron : au collège Tristan Derème et au Lycée Saint-Joseph. Il s'agissait pour les élèves et les 5 artistes de la compagnie **de Pier Porcheron**, de créer un spectacle ensemble pour le présenter aux élèves et aux familles.

- **La petite Enfance :**

En lien avec les autres services culturels, le service spectacle vivant a coordonné les interventions artistiques dans les structures d'accueil petite enfance du Haut-Béarn.

> Les actions de sensibilisation en direction du Tout-Public :

Diverses actions ont permis de toucher des publics variés :

- Les amateurs des **arts de la marionnette** autour de l'exposition photographique du travail d'Ilka Schonbein : rencontre avec la photographe Marinette Delanné.
- Les amateurs de **théâtre et de danse** pour préparer "Le bal des travailleurs" avec Natacha Sansoz en ouverture de saison.
- Les amateurs de **danse classique** autour de la giga-barre proposé par le Ballet Malandain Biarritz.
- Les **familles** avec la Cie des Lubies autour de la création *Enfant d'Éléphant*
- **L'EHPAD L'Âge d'Or**, du Centre Hospitalier d'Oloron pour un parcours de découverte des arts vivants "C'est quand qu'on va où".

→ Moyens humains / équipements :

Les lieux de diffusion :

- Espace Jéliote - jauge : debout : 650 / assis : 400,
- La Chapelle - jauge : 100,
- Les salles ou églises dans les villages, dans le cadre des spectacles délocalisés.

Les moyens humains : 9 agents à temps complet (1 CDD et 8 titulaires FPT).

→ **Bénéficiaires (saison 2018-2019) :**

- 16 033 entrées payantes dont 7 860 en temps scolaire,
- 578 abonnés dont les 2/3 viennent de la communauté de communes,
- 6 villages ont accueilli 30 représentations décentralisées dans leurs salles,
- L'ensemble des structures de la Petite enfance, les établissements scolaires, le centre hospitalier d'Oloron.

→ **Faits marquants 2019 :**

> « **Au Fil de la marionnette** » 2019 - 13^{ème} édition

Un mois de novembre centré sur les arts de la marionnette et les créations de l'année 2019 :

- 6 compagnies invitées et 3318 entrées.

> **La semaine « Reg'art »** dont le thème pour cette 7^{ème} édition était *Filons l'imaginaire*.

Temps fort co-organisé par les services du pôle culture et petite enfance de la CCHB du 15 au 25 mai 2019.

→ **Perspective 2020-2021 :**

En réponse à une candidature de la CCHB au label « Centre National Marionnette », le Ministre de la Culture vient de sélectionner ce projet pour que l'Espace Jéliote devienne, dès 2020, l'un des quatre premiers « **Centres nationaux Marionnette** » en préparation en France.

d. **Patrimoine**

La stratégie intercommunale repose sur quatre axes de travail répondant aux objectifs de la convention ministérielle du label Pays d'art et d'histoire.

- **Laboratoire de découvertes :**

La découverte du territoire signifie la nécessité d'enrichir et de partager et de transmettre les éléments de connaissance et les techniques de médiation pour une appropriation véritable du patrimoine, pour les habitants, experts et les touristes.

- **Chantier cadre de vie :**

Les liens étroits établis entre patrimoine, urbanisme - habitat et environnement permettront le développement de missions de conseils en protection et restauration.

- **Territoire d'expériences :**

La structuration du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine doit répondre au risque de polarisation des activités.

- **Ancrage et réseaux :**

Le Haut-Béarn met en œuvre ses actions dans un cadre multi partenarial et de réseaux à différentes échelles afin de couvrir un maximum de champs d'investigation et de travail.

En ce sens, l'action sera confortée et enrichie autour des enjeux suivants :

- Une action intercommunale non exclusivement liée aux actions communes avec la Vallée d'Ossau (le Haut-Béarn n'est pas que les Pyrénées béarnaises), une action intercommunale globale (les patrimoines) investissant l'ensemble du parcours patrimonial : recherche,

protection, restauration, valorisation transverse aux politiques relevant du tourisme et de l'aménagement - urbanisme de la CCHB,

- Une action intercommunale cohérente en termes d'équité territoriale (actions dans et hors les murs),
- Une action intercommunale s'inscrivant dans une dimension de modernité du point de vue du positionnement des équipements culturels intercommunaux (accès à l'art contemporain),
- Une action intercommunale assise sur quatre leviers : recherche - diffusion - médiation - création.

En termes d'organisation de l'action intercommunale :

> Les moyens sont :

- 9 emplois permanents :
 - 3 ETP + 0,7 ETP à compter d'août 2019 (service civique) + 1 ETP d'avril à septembre 2019 (stagiaire) + saisonniers et prestataires, affectés au service Pays d'art et d'histoire,
 - 6 ETP + 4 saisonniers en juillet et août + 1 agent mis à disposition par l'ALCA + prestataires, affectés au service Centre de Ressources Patrimoniales.
- Les équipements : la Villa Bedat - CIAP et le Fort du Portalet sont intercommunaux ; la CCHB assure en outre la gestion directe de deux sites de Lourdios-Ichère et de Sarrance de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe, et par convention intervient à l'Espace EDF à Oloron Sainte-Marie.

> La structuration est :

- Un projet « hors les murs » et garant de la coordination du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine,
- Un projet « dans les murs » de valorisation des équipements intercommunaux :
 - Positionnement d'un véritable centre de ressources patrimoniales,
 - Positionnement du Fort du Portalet comme site emblématique du territoire (pilotage direct par le Pôle).

1) Pays d'art et d'histoire (PAH)

Rôle / objectif du service :

- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine.
- > Collectage et recherche.

→ Description de l'action :

À l'échelle de la CCHB :

- POCTEFA « Arles-Aragon » avec Canfranc, le Département 64, TurismoAraon et le Gouvernement d'Aragon : spectacles et journée frontalière avec la commune de Santa Cilia de Jaca et l'association Jaca Jacobea.
- Calendrier officiel :
 - Journées Européennes du Patrimoine : parcours découverte de la Cité Bedat à Goès, du plafond peint de l'église d'Arros,
 - Journées nationales de l'Architecture : exposition et rencontres autour des maisons du 20^e siècle à Bidos.
- Ouverture des sites de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe (accueil, animations) : veillées estivales...
- Label du ministère de l'Armée « 75^e anniversaire de la libération de la France » pour le programme autour de la Seconde Guerre mondiale en Haut-Béarn.

À l'échelle des Pyrénées béarnaises

- Parcours et découverte : programmation de parcours et rencontres gratuits afin de sensibiliser les habitants au patrimoine et à leur cadre de vie – *Laissez-vous conter nos écoles de Jules Ferry à nos jours*,
- Architecture : lancement d'un recensement participatif des maisons du 20^e,
- Programmes trimestriels d'animations (Ossau – Haut Béarn, actions intercommunales, communales et associatives) agréées « PAH »,
- Coordination de l'événement Journées Patrimoine de Pays et des Moulins autour du thème de l'eau,
- Accompagnement à la structuration du Réseau d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine avec les structures muséales.

→ Bénéficiaires :

- 2 018 visiteurs dans les 2 sites de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe (+8 % par rapport à 2018),
- Action culturelle en temps scolaire : 720 élèves (+35 %) / 32 classes (+228 %),
- Action culturelle tout public : 1829 (+5 %).

→ Faits marquants 2019 :

- Programme d'animations Seconde Guerre mondiale en Haut-Béarn,
- Démarche de connaissance des maisons du 20^e siècle.

→ Projets 2020 :

- Lancement d'un programme de recherche sur l'architecture du XX^e siècle,
- Reprise partielle de la muséographie de l'écomusée de Lourdios-Ichère.

2) Centre de Ressources Patrimoniales

Créé en juin 2018, le Centre Culturel et Patrimonial du Haut-Béarn est une toute jeune entité culturelle intercommunale qui œuvre à dynamiser tous les patrimoines anciens et contemporains de notre territoire en les valorisant grâce à des actions pédagogiques, ludiques, artistiques, numériques et accessibles à tous.

Ce centre est constitué de trois antennes : la Villa Bedat qui héberge le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine ; la section Ressources Patrimoniales Écrites, installée à la Médiathèque des Gaves, qui conserve et sauvegarde les fonds écrits anciens et précieux ; et la Bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises, qui met en valeur et lumière ces mêmes fonds.

Le rapport d'activités 2019 permet de rendre compte des actions programmées au terme d'une année d'existence.

Rôle / objectif du service :

- > Intégrer et faire vivre l'ensemble des patrimoines (naturel, historique, écrit, archéologique, industriel, immatériel...).
- > Développer tous ces patrimoines dans leurs dimensions temporelles passées et contemporaines, voire futures.
- > Valoriser tous ces patrimoines grâce à une programmation éclectique, dynamique, événementielle et festive.
- > Rendre lisible et visible cet équipement culturel.
- > Développer et diversifier les publics, augmenter la fréquentation.
- > Intégrer les acteurs locaux (partenariats associatifs).

→ Description de l'action :

Villa Bedat :

- Visites du CIAP (Centre d'Interprétation Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) : exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant.
- Accueil d'expositions ponctuelles dans le cadre de partenariats :
 - Le camp d'internement de Gurs (commémoration de son 80^{ème} anniversaire),
 - Le desman, un rat-trompette très discret.
- Programme thématique sur « l'épopée en Haut Béarn » :
 - *Éclats de chocolat – 16 février au 1^{er} juin,*
 - *Quand les sommets se livrent - 3 juillet au 28 septembre,*
 - *Il était une fois – 25 octobre au 1^{er} février 2020,*avec le contenu de programmation suivant : Expositions historique et artistique, Rencontres-conférences, Ateliers de création artistique, Animations, spectacles, Éducation artistique et culturelle à destination des séniors, des scolaires et / ou intergénérationnelles
- Participation et organisations d'actions nationales liées aux labels Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...

Section ressources patrimoniales écrites

- Enrichissement des fonds locaux et patrimoniaux,
- Sauvegarde et conservation des fonds,
- Travail de recherches,
- Sensibilisation aux fonds patrimoniaux et locaux, dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle.

Bibliothèque numérique

- Diffusion de documents patrimoniaux locaux et création d'expositions virtuelles accessibles au plus grand nombre à distance.

→ Les chiffres clés 2019 :

Villa Bedat

- 8372 visiteurs dont :
 - Dont 94 % viennent de France (41% du des Pyrénées béarnaises : +3 %) soit +12 %,
 - Dont 6 % viennent de l'étranger : 4 % d'Espagne (en baisse), 1,5 % d'Angleterre (en baisse), 0,53 % le reste du monde (en baisse),
- 15 expositions,
- 97 Rendez-vous à l'expo (guidage),
- 15 rencontres-conférences (x5) : 491 personnes (x5,5),
- 6 spectacles : 870 personnes,
- Journées nationales : 5 dates dont 2 ateliers annulés en raison des conditions météorologiques,
- Action culturelle :
 - 47 ateliers (+30 %) : 401 participants (+70 %),
 - action culturelle en temps scolaire (CLEAC) : 556 élèves (25 classes),
 - action culturelle à destination de publics dits empêchés : 3 parcours séniors dont 2 intergénérationnels (13 ateliers dont 8 communs avec 2 classes de 20 élèves),
- Auditorium : 52 occupations extérieures.

Section Ressources Patrimoniales Écrites

- 38 acquisitions de documents et 181 documents catalogués,
- 62 demandes de recherches / consultation Magasin (hors demandes services CCHB et Mairie),
- 14 visites du Magasin de sauvegarde et conservation,
- 15 ateliers d'action culturelle en temps scolaire : 117 élèves (4 classes),
- 1 parcours d'action culturelle à destination des séniors : 10 participants,

- 4 valorisations d'exposition et 2 créations,
- 2 consultations base de données de l'AME,
- 2 Comités de lecture (présentation d'ouvrages patrimoniaux aux professionnels et bénévoles du réseau de Lecture publique),
- 2 rencontres avec les auteurs : 31 personnes.

Bibliothèque numérique : 4 211 visites (+16 %).

→ **Faits marquants 2019** :

- Partenariat pour la création et l'organisation du festival Hestiv'Oc des Gaves (8 août) : 1 atelier de danses gasconnes avec les Menestrèrs gascons et 2 spectacles en soirée – Cocanha et Kalakan.
- Le chantier de retro conversion des fonds patrimoniaux a débuté en novembre : convention tripartite avec la Région, L'Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine (ALCA) pour l'informatisation d'environ 5000 ouvrages anciens des 15^{èmes} au 19^{ème} siècles.

→ **Projets 2020** :

- Programmation événementielle structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles, sur le thème du patrimoine naturel et environnemental,
- Création d'une boutique,
- Évolution de la bibliothèque numérique (nouvelles fonctionnalités),
- Réagencement : du hall avec la création d'un espace d'exposition à visée locale et historique, et la définition du projet d'aménagement de la cour intérieure.

3) Fort du Portalet

Objectif :

> Poursuivre la réhabilitation engagée permettra au Fort de confirmer et d'amplifier son rayonnement en tant que site touristique et culturel majeur du territoire.

→ **Description de l'action** :

- Finalisation des demandes de financements,
- Finalisation du projet architectural,
- Programmation d'un événementiel en septembre 2019 : Le week-end Fort du Portalet
 - Visites guidées théâtralisées "*Fortilèges et enfermements*" avec *Élisabeth Soulas et la Troupe des Enchanteurs Insolites*,
 - Concert du trio *Los Hermanos Sanchez et Charles Ferré*,
 - Escape game avec *Madness Escape Game*,
 - Exposition historique et sensibilisation avec le *Parc National des Pyrénées*.

→ **Projets 2020** :

- Tranche 3 des travaux de restauration dite des galeries basses,
- Participation au projet d'accès,
- Étude d'exploitation et de gestion,
- Étude de faisabilité technique d'électrification.

4) Mémoire en Aspe, une œuvre pour la paix

Objectif :

> Penser de nouveaux modes d'accès à la culture

→ Description de l'action :

- 1^{er} volet d'un projet territorial de parcours artistiques sur la citoyenneté,
- Création d'un parcours d'art contemporain dans l'espace public, sur la mémoire, issue d'une démarche de collectage, de médiation et d'échanges avec les habitants, initiée par l'association Mémoire d'Aspe,
- Inauguration de la 1^{ère} œuvre, sur le site de la gare de Bedous, le 11 novembre 2019.

→ Projets 2020 :

- Inauguration des œuvres de Sarrance, Aydius, Accous et Cette-Eygun,
- Finalisation du livret-découverte,
- Définition d'actions culturelles autour de ce parcours.

e. Enseignements artistiques

Objectifs :

> Volonté de structurer un parcours éducatif culturel complet, incluant un volet éveil et enseignement musical.

> Élaborer un projet d'établissement prenant en compte l'échelle de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les antennes territoriales.

> Rendre accessible l'offre (proximité et grille tarifaire).

→ Description de l'action :

Enseignement musical :

- Musique traditionnelle : site de Lasseube,
- Musique actuelle : site de Barétous,
- Musique actuelle et traditionnelle : site de Bedous,
- Musique jazz : Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie- classes à horaires aménagés musique.

→ Moyens humains / équipements :

- Gestion du service assurée par l'association loi 1901 E.M.I.H.B. (9 bénévoles),
- Convention d'objectifs triennale (2018-2021) avec le conseil départemental 64,
- 17 enseignants,
- 2 coordonnateurs (administratif 0,5 ETP et pédagogique 0,3 ETP).

→ Bénéficiaires : 375 élèves

→ Fait marquant 2019 :

Le printemps de l'EMIHB le 25 mai 2019

Premier concert de l'ensemble des élèves de l'École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn (EMIHB)

<https://www.youtube.com/watch?v=TOcdKqnrIvE>

Participation à la réalisation d'un clip promotionnel pour les enseignements artistiques du 64.

f. Journées nationales

1) Journée des droits des femmes (8 mars 2019)

Objectif :

> Information, sensibilisation et débat sur la lutte pour les droits des femmes et pour la réduction des inégalités.

→ Description de l'action :

- Exposition sur l'évolution des droits des femmes dans l'Histoire (parvis de la Médiathèque),
- « Micros-trottoirs » et espaces d'expression libre,
- Table-ronde : la hiérarchisation symbolique observée par les différences de sexe H/F... La domination masculine perdure-t-elle dans les esprits et dans les corps ?

→ **Projet 2019** : événementiel annuel.

2) Fête de l'Europe (9 mai et suivants)

Objectifs :

> Valoriser l'Europe de la Culture.
> Créer un moment de convivialité et de rencontres sur l'Europe.

→ Description de l'action :

- Des expositions :
 - "L'Union européenne unie dans la diversité", présentation des 28 pays formant l'Europe à travers leurs grands symboles. Exposition accompagnée d'œuvres littéraires et cinématographiques représentatives,
 - "Hommage à 40F" par Pedro Sagasta (exposition de peintures),
 - Exposition de photos : **Primer Viernes de Mayo** à Jaca.
- Des dégustations : boissons et mets européens en partenariat avec l'Institut Heinrich Mann (Allemagne, Espagne et France),
- Une rencontre : "Ce que l'Europe fait pour vous", avec Jean-Michel Courades,
- En parallèle à ces animations grand public, les cantines des écoles primaires desservies par le Service Restauration Scolaire du Haut-Béarn ont bénéficié d'un menu européen (Italie), le jeudi 9 mai 2019.


→ **Projet 2020** : événementiel annuel

07

PÔLE

technique et
environnement

> Secteurs
environnement

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le 
ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



7. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Protection de l'environnement et du cadre de vie sur notre territoire, et également la prévention des risques sanitaires liés aux déchets (SICTOM), aux rejets d'eaux usées (SPANC).
- > Coordination de la transition énergétique sur le territoire de la CCHB : élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- > Mise en œuvre des objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)
- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Suivi d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (siCTOM)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhère à Valor Béarn : transport, tri (Séviacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Soeix (fin d'autorisation au 31/12/2020) et de Bedous (fin 06/06/2026)

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels

→ Moyens humains / équipements

30 agents techniques et 6 administratifs

11 camions bennes (6 bennes de 19T + 2 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (32 249 habitants).

→ Faits marquants 2019

- Mise en œuvre d'un nouveau règlement de collecte unique (ex SICTOM / Vallée d'Aspe) s'accompagnant d'une harmonisation des tarifs des prestations proposées aux professionnels et aux communes.
- Augmentation des créneaux d'ouverture des déchèteries : 14h supplémentaires au total sur l'ensemble des 8 déchèteries dont 10h sur Lanneretonne (journées continues du mardi au samedi inclus)
- Étude de sécurisation des déchèteries (des usagers, du personnel, des équipements et des gisements) : dispositif de vidéo-protection et d'un moyen technique de contrôle d'accès.
- Lauréat en 2019 de l'appel à projets CITEO « Optimisation de la collecte » : changement du matériel de collecte, conteneurisation des déchets d'emballage et réduction de la fréquence de la collecte sélective en porte à porte, réorganisation des tournées. 5 000 foyers concernés.
- Lauréat en 2019 de l'Appel à Projets POCTEFA en partenariat avec la NAVARRE visant la pérennisation de l'ISDI de Soeix (capacité d'enfouissement, gisement) et la mise en œuvre d'une stratégie d'économie circulaire dans le domaine des Déchets Inertes (conception et mise en œuvre de moyens pour valoriser une partie des déchets inertes et répondre ainsi aux obligations fixées par la Loi de Transition Énergétique du 17 août 2015).
- Étude d'extension de la déchèterie d'Oloron-Lanneretonne dont achat de terrain
- Étude de réaménagement de la déchèterie de Bedous
- Réunions de formation compostage « Mon jardin zéro déchet »
- Participation à la 1^{ère} édition de « faisons la fête aux déchets »
- Étude de partenariat avec les lycées pour le compostage des déchets

→ Les chiffres 2019 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 7 021 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 1 956 tonnes d'emballages et papiers (journaux, emballages plastiques, cartons)
- 1 162 tonnes de verre

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 8 878 tonnes (avec les tonnages des mobiliers), dont pour les 3 plus gros apports :
- 3 256 tonnes de déchets verts, dont 2 365 tonnes issues des bennes des déchèteries, auxquelles doivent être ajoutées 541 tonnes d'apports directs par les particuliers sur la plateforme de Légugnon et 350 tonnes issues de la plateforme d'Aren
- 1 842 tonnes de gravats
- 1 124 tonnes d'encombrants

→ Budget 2019 :

En fonctionnement :

Dépenses : 4 435 988.03 €

Recettes : 4 661 822.67 € dont TEOM (contributions des usagers) pour un montant de 3 532 535,00 €

En investissement :

Dépenses : 520 655.17 € dont l'acquisition de 2 bennes OM, de conteneurs et de composteurs, de barrières pour la plateforme et de panneaux pour les déchèteries.

Recettes : 735 409.41 €

→ Projets 2020

- Mettre en œuvre des dispositifs de vidéo-protection et de contrôle d'accès dans les déchèteries
- Réaliser les travaux d'extension de la déchèterie d'Oloron et de réaménagement de la déchèterie de Bedous
- Poursuivre l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI de Soeix) : sollicitation des autorisations nécessaires
- Améliorer le captage des papiers et cartons des professionnels (aides suite à l'appel à projets CITEO dont le SICTOM a été lauréat)
- Renouveler et densifier le parc de colonnes à verre
- Élaborer un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dont l'objectif sera de diminuer la production de déchets ménagers en coordination avec Valor Béarn
- Poursuivre la sensibilisation des habitants aux enjeux du recyclage (objectif augmenter les tonnages liés à la collecte sélective pour réduire celui des ordures ménagères incinérées)
- Accompagner les services de restauration collective (Lycées, CAPA, EPHAD, GIP, Écoles,...) pour développer la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri à la source et la valorisation des biodéchets

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

→ Description de l'action

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de PC, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)

- Contrôles diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

→ Moyens humains / équipements

2 agents terrain + 0.6 ETP administratif
2 véhicules

→ Bénéficiaires (quantifier)

Les usagers de l'assainissement non collectif.
4 361 ANC existants

→ Faits marquants 2019

- 379 contrôles de bon fonctionnement
- 61 contrôles de bâtiment en vente
- 59 contrôles de conception
- 55 contrôles de travaux

→ Projets 2020

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien,
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées,
- Recherche d'éventuels financements pour mettre en œuvre un programme de réhabilitation.

C. Service Protection et Mise en Valeur de l'Environnement et Transition Énergétique

→ Description de l'action

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat.

→ Moyens humains / équipements

2 agents dont 1 recrutement au 01/04/2018
1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2019

Mise en œuvre du programme d'actions Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) :

- 1. Exemplarité des collectivités

- 14 diagnostics énergétiques des bâtiments intercommunaux et 3 diagnostics spécifiques portant sur les systèmes Chauffage/ Ventilation/Climatisation ;
- Etude d'opportunité chaufferie bois pour l'école d'Accous ;
- Un partenariat établi avec Geo France Finance pour valoriser les travaux d'économie d'énergie via les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) -> 14 000€ de primes à récupérer
- 10 projets portés par les collectivités accompagnées pour la valorisation des opérations d'économie d'énergie via le dispositif des CEE
- Plus de 100 équipements d'éclairage public rénovés
- Journée de sensibilisation d'agents de la CCHB à l'éco-responsabilité au travail
- Campagnes de mesure au sein de bâtiments de la CCHB: mesures de Température, de taux d'humidité, et de CO2
- Un vélo à disposition des agents du PTI pour les trajets au sein d'Oloron
- Acquisition de deux véhicules électriques
- communication via le magazine intercommunal de la CCHB
- 2. Solaire
 - 8 études d'opportunité sur le photovoltaïque (PV) portant sur des toitures publiques (CCHB et communes)
 - 22 installations PV recensées (250 kWc environ)
 - 1 projet PV au sol en cours à Agnos
 - 1 projet en toiture en cours de développement sur le Gymnase d'Agnos
 - Rencontre et échanges avec l'architecte des bâtiments de France (acceptation/insertion paysagère du PV)
 - Accompagnement des artisans à se qualifier à la pose de PV : 2 formations organisées mais avortées faute de participants suffisants
 - Cadastre solaire : outil d'aide à la décision en ligne. Initié par la CCHB et la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées, il a été étendu aux CC de la Vallée Ossau et de Lacq Orthez
- 3. Hydro
 - 24 centrales en activités - certaines réalisent des travaux de mise en conformité vis à vis de la réglementation (code environnement)
 - Réunion avec les producteurs organisée en juillet
 - Création d'une base de données (technique, administrative, etc.) des centrales en activité.
- 4. Co-construction d'un programme éducatif
 - Participation au projet "A vélo c'est la classe " du collège de Bedous
 - Intervention de sensibilisation aux consommations énergétiques et aux énergies renouvelables au collège d'Arette
 - Accompagnement à l'émergence d'un projet participatif citoyen suite à la sollicitation de citoyens
 - Candidature à l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'ADEME « Projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique » : aide à la mobilisation et à la concertation afin d'organiser la société civile autour d'un projet participatif et citoyen ; aide à la décision par la réalisation d'études
 - **Organisation et Animation de la semaine européenne du développement durable du 30/05 au 05/06 autour de la thématique transition énergétique :**
 - Projection du film après demain au Cinéma le Luxor suivi d'un débat ;
 - Atelier pour une jardin zéro déchet en partenariat avec Valor béarn et le SICTOM ;
 - Visite grand public du centre de tri de Sévignac en partenariat avec Valor Béarn et le SICTOM;
 - Menu "circuit court" pour les cantines desservies par la restauration collective et l'ALSAH.
 - Semaine européenne de la réduction des déchets du 16 au 24 novembre
 - Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre avec le challenge de la mobilité (8 entreprises participantes, plusieurs collectivités)

- Conférence Acclimaterra : présentation de l'association et de ses travaux de recherche sur le changement climatique, ses conséquences, les leviers d'atténuation et d'adaptation. Focus sur l'agriculture en montagne.

- 5. Bois-énergie

- Étude d'opportunité d'Accous (Ecole)
- Communication sur les bonnes pratiques chauffage bois

- 6. Filière biogaz

- 2 projets en cours de développement : Précilhon et Orin
- Accompagnement du collectif Methajoos pour une réunion publique et documents de présentation à l'administration

- 7. Développement du partenariat avec l'Espagne et ses centres spécialisés dans les énergies renouvelables

- Projet du Fort du Portalet : Étude d'électrification du Fort en partenariat avec les étudiants de l'école d'ingénieur de Poitiers (ENSIP)
- Mise en relation du lycée GUYNEMER avec une visite reportée en 2020.

- 8. Plateforme rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH)

- 489 contacts en 2019 (309 contacts en 2018 | 124 contacts en 2017 | 106 contacts en 2016)
- Déploiement d'un outil de suivi
- Candidature, par l'intermédiaire de la Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat, au projet « Stratégies territoriales de résorption de la précarité énergétique – Pacte -15% » de l'association AMORCE, pour massifier et industrialiser les travaux de rénovation énergétique.

- 9. Industriel Tertiaire

- Partenariat pour la valorisation des CEE sur le Haut-Béarn étendu aux entreprises : Rénovation Hôtel Le Bristol en contact
- L'entreprise SAFRAN réalise un diagnostic énergétique
- Mobilisation dans le cadre de la concertation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : amorce d'une mise en réseau

- 10. Mobilité :

- 124 adhérents au dispositif RezoPouce
- Extension du dispositif RezoPouce à la vallée de Josbaig et augmentation du nombre de points d'arrêt sur tout le territoire
- Lauréate de l'appel à projet "Vélo et territoire" en partenariat avec la ville d'Oloron

Démarche Plan Climat Air Énergie Territorial :

- Finalisation du diagnostic
- Démarrage de la concertation pour la co-construction de la stratégie et du plan d'actions, avec notamment la réalisation de 3 ateliers thématiques (habitat, agriculture et forêt, Industrie et tertiaire, la mobilité étant un 4^{ème} enjeu transversal)
- Mise en réseau : Adhésion à l'Institution Adour (aménagement de l'espace et transition énergétique), Adhésion à CIRENA (Citoyens en Réseau pour des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine)

→ Projets 2020

Poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions TEPOS sur 3 ans (2018-2020) :

- 1. Maîtrise et exemplarité de la consommation énergétique des collectivités (action de massification)
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation et d'EnR

- Programmation d'investissements pour la rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux identifiés
- Rénovation du parc d'éclairage public (zones d'activités économiques de la CCHB, communes)
 - 2. Développement de la filière solaire
- Développement d'une communication structurée sur le cadastre solaire
- Mise en place de sessions de formation au PV. Subvention de la CCHB aux entreprises locales
- Poursuite des projets PV identifiés
 - 3. Maintien et développement de la filière hydroélectrique
- Communication et soutien à la filière
 - 4. Co-construction d'un programme éducatif des citoyens
- Poursuite d'actions de sensibilisation (en classe, semaine européenne du développement durable, etc.)
- Poursuite du projet Participatif Citoyen
- Élaboration d'une communication structurée
 - 5. Bois-énergie
- Point sur le réseau de chaleur de Bedous et communication autour de la filière
- Prospection de nouveaux projets
 - 6. Biogaz
- Accompagnement des porteurs de projets (si nécessaire)
 - 8. Réduction de la consommation énergétique de l'habitat
- Animation du programme Pacte -15% si notre candidature était retenue
- Déploiement et optimisation, suivi d'accompagnement
- Pérennisation de la PREH
 - 9. Réduction de la consommation énergétique des secteurs tertiaire et industriel
- Structuration d'une stratégie d'accompagnement des entreprises à la maîtrise de l'énergie/ EnR (partenariat avec le Pôle Économique, chambres consulaires, etc.)
- Journée collective des territoires TEPOS Aquitain sur Oloron. Objectif : la mobilisation des acteurs économiques des territoires TEPOS
- Incitation et accompagnement des entreprises
 - 10. Développement de la stratégie mobilité
- Animation de l'appel à projet « Velo et territoire » incluant notamment :
 - Déploiement de stations de vélo de prêt de court terme
 - Prêt de vélo de long terme
- Maillage des bornes de recharge des véhicules électriques (16 bornes actuellement)
- Actions de sensibilisation (Semaine de la mobilité, SEDD, etc.)

Poursuivre l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire en vue d'une adoption fin 2020

d. Eau potable et assainissement collectif

→ Description de l'action

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la communauté de communes du Haut Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

En outre, la CCHB se préparait aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement qui devait initialement s'opérer de façon automatique au 1er janvier 2020 en application de la loi NOTRE du 7 août 2015.

→ Moyens humains / équipements

Le chef de pôle

→ Bénéficiaires

Les communes du territoire

→ Faits marquants 2019

Équipements intercommunaux :

- Étude de diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable du Somport
- Lancement de travaux de renouvellement des compteurs d'eau du Somport + poteau incendie
- Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration du Somport
- Détection et géo-référencement des réseaux d'eau et d'assainissement du Somport

Préparation aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif :

- La loi n°2018-702 du 3 août 2018 a permis de reporter l'échéance au 1er janvier 2026 en cas d'accord d'une minorité de blocage ; le transfert des compétences sera différé puisque au moins 25% des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de la population ont délibéré dans ce sens avant le 1er juillet 2019.

→ Projets 2020

- Réhabilitation de la station d'épuration du Somport

e. SMGOAO* : synthèse du bilan d'activités

*Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents

→ En 2019

> Sur le plan des statuts du SMGOAO :

En 2019, le périmètre du SMGOAO s'est étendu sur la CCLO (commune de Lucq de Béarn).
Le SMGOAO compte donc trois membres : la CCHB (47 communes), la CCBG (20 communes) et la CCLO (1 commune).

> Sur le plan de l'organisation du SMGOAO :

De plus, afin de répondre au mieux à l'exercice de la nouvelle compétence GEMAPI et notamment à la partie PI, le SMGOAO a recruté Adrien GELLIBERT, qui a pris ses fonctions au sein du SMGOAO le 1er mars 2019.

Le SMGOAO compte donc 3 agents à temps plein et 1 agent à mi-temps.

> Sur le plan des opérations portées par le SMGOAO :

Dans le cadre de la compétence GEMAPI

- **Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)**

Pour devenir opérationnel, le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau du territoire doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral le déclarant d'Intérêt Général, pris par le Préfet des Pyrénées Atlantiques, après enquête publique.

Un dossier de demande de DIG a été transmis pour instruction aux services de l'Etat le 18 juillet 2019.

En date du 26 septembre 2019, le service Gestion et Police de l'Eau de la DDTM a émis des observations formelles sur la complétude du dossier.

Les compléments ont été rédigés par les services du SMGOAO et le bureau d'étude GEODIAG et ils ont été remis à la DDTM le 23 décembre 2019.

Après instruction par les services de l'Etat et information de la recevabilité du dossier, le SMGOAO organisera l'enquête publique courant 2020. Le rapport du commissaire enquêteur sera étudié par le syndicat avec GEODIAG avant obtention de l'arrêté préfectoral.

- **La gestion de l'espace de mobilité du Vert**

Le plan de gestion de la mobilité du Vert a été validé par délibération du comité syndical le 19 décembre 2018.

Ce plan de gestion a été présenté à l'ensemble des acteurs du territoire concerné afin d'être partagé et appliqué à compter de l'année 2019.

- **Suivi de l'état des cours d'eau**

Les cours d'eau du territoire font l'objet d'un suivi annuel assuré par les agents du SMGOAO afin d'identifier les travaux à réaliser pour assurer un bon écoulement et de pouvoir alerter les gestionnaires d'ouvrages (pont, ouvrages assainissement, autres) en cas de mise en danger causée par les érosions de berges ou des débordements.

Ce suivi technique est complété par les retours d'information et les demandes d'interventions techniques émanant des collectivités riveraines.

De plus, fin 2019, un suivi particulier a été réalisé suite aux crues de décembre.
Les opérations nécessaires de désencombrement du lit mineur sont en cours (dossier réglementaire, chiffrage).

- **La réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien pour l'année 2019 avec la prise en compte de nouvelles interventions liées aux intempéries de l'année**

Ces interventions ont consisté en l'entretien léger de la végétation, l'enlèvement d'embâcles et la gestion d'atterrissement. Les prestations techniques ont été confiées à des entreprises et une association d'insertion locales.

L'Ayguette : Commune de Buziet – Prestation ESTIVADE (23 427,52 €)



Avant travaux



Après travaux

L'Arricq d'Osse : Commune d'Osse-En-Aspe – Prestation AAPPMA GAVE OLORON (9 345,00 €)



Avant travaux



Après travaux

Le Vert : Commune d'Ance-Féas - Prestation Verlaguet (26 049,60 €)



Avant travaux



Après travaux

Le Laüs : Commune d'Ogenne-Camptort - Prestation Pyrénées Elagage (82 332,00 €)



Avant travaux



Après travaux

Bilan financier du programme de restauration et d'entretien des cours d'eau pour l'année 2019 :

	Montant € HT	Montant € TTC
Consultation	291,96 €	350,00 €
Montant des travaux (Estivade) Gestion de la végétation envahissante	23 427,52 €	23 427,52 €
Montant des prestations AAPPMA gave d'Oloron Bûcheronnage technique	9 345,00 €	9 345,00 €
Montant des travaux (Verlaguet) Gestion atterrissements	21 708,00 €	26 049,60 €
Montant des travaux (Pyrénées Élagage) Enlèvement d'embâcles	63 218,00 €	75 861,60 €
Urgence crues décembre 2019 Enlèvement d'embâcles	5 392,00	6 470,40
Montant Total de l'opération	123 382,48 €	141 504,12 €

Ce programme de travaux a été financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

- **Préparation du programme d'intervention pour l'année 2020**

Sur la base des éléments contenus dans le Plan Pluriannuel de Gestion, les services du SMGOAO ont engagé la constitution du programme d'intervention 2020. Ce programme sera adapté aux capacités financières des membres du SMGOAO et devra faire l'objet d'une DIG Warsmann pour sa réalisation.

- **Engagements d'études sur le territoire, réflexions et concertations, travaux**

Pour la CCHB :

- Engagement d'une étude hydraulique sur le Vallon de Bedous
- Elaboration du cahier des charges pour l'engagement d'une étude hydraulique sur la Vallée de l'Escou
- Discussions préalables autour de la mise en place d'un lac réservoir au quartier Baccarau - Oloron Sainte-Marie
- Finalisation des opérations de confortement et d'entretien de l'écrêteur de crues d'Agnos
- Réflexion autour de la digue du Lotissement de l'île – Eysus
- Conseils techniques auprès de la commune d'Eysus et de Force Motrice de Gurmençon pour l'entretien du Gave d'Aspe
- Réunions et échanges sur les projets en cours et à venir

Pour la CCBG / CCLO :

- Début de réflexion pour la mise en œuvre d'une étude hydraulique sur les affluents en rive droite du gave d'Oloron
- Discussion avec la commune de Sus pour la création d'un ouvrage de protection contre les crues du Géronis
- Réunions et échanges sur les projets en cours et à venir

Hors cadre de la compétence GEMAPI

- **Maitrise d'ouvrage déléguée pour la protection d'enjeux communaux**

Le SMGOAO est intervenu pour le compte des communes d'Aramits, Audaux et Etsaut pour la reprise d'enrochements protégeant des enjeux communaux (voiries, passerelles, bâtiments, ...).

- **Accompagnement / Conseils techniques pour des projets portés par des maitrises d'ouvrage particulières**

- Création d'un pont à Ogeu – quartier des fontaines (SEMO/Ogeu/CCHB)
- Participation aux réflexions pour la mise en œuvre d'une nouvelle STEP à Ance-Féas
- Discussion avec les services du Département 64 pour la protection de voiries départementales à Aramits et Bedous
- Conseils techniques auprès du SIA Porte d'Aspe pour la protection d'un poste de refoulement à Bidos
- Conseils techniques pour la protection d'enjeux communaux (Lourdios-Ichère, Aydius, Asasp-Arros, Ogeu, Navarrenx, ...)

→ Prévisions 2020

L'année 2020 aura comme objectifs :

- La réinstallation des instances du SMGOAO pour l'exercice de la compétence GEMAPI (suite aux élections municipales 2020)

- L'obtention de l'arrêté préfectoral déclarant les opérations du PPG d'intérêt général
- L'obtention de l'arrêté préfectoral de DIG Warsmann pour la réalisation des premiers travaux du programme de l'année
- La réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau compatibles avec les capacités techniques et financières des collectivités,
- La poursuite et l'engagement des études d'amélioration de la connaissance sur le territoire notamment hydrauliques et hydromorphologiques (Vallon Aspois, Vallée de l'Escou, Affluents rive droite...)
- La mise en œuvre des opérations de régularisation d'ouvrages hydrauliques
- L'évolution, si nécessaire, des règles d'intervention de la structure (GEMAPI et hors GEMAPI)
- L'engagement de la mise en œuvre d'une stratégie de communication
- L'engagement des premières actions de communication à destination des nouveaux élus
- La poursuite de l'accompagnement technique des collectivités sur le territoire dans le respect du règlement d'intervention (règles techniques et financières)
- Le suivi des cours d'eau, des travaux et de toutes opérations entreprises par le SMGOAO
- La préparation du programme d'intervention sur les cours d'eau du SMGOAO 2021 issu du PPG
- Des réunions avec le groupe de travail GEMAPI pour travailler :
 - A la priorisation des interventions (GEMA et PI),
 - A la définition des orientations de la structure pour l'avenir
 - Au suivi des opérations

f. **SMBGP* : PERSPECTIVES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES**

*Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Voir les page suivantes.

NOTE PREVISIONS BUDGETAIRES 2020
CONSEIL DES MAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN
Lées-Athas – 14/11/2019

1- Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau (SMBGP) est composé de 2 Communautés d'agglomération et 6 Communautés de communes sur 3 départements.

Il couvre tout ou partie de 155 communes, dont 7 en Haut Béarn (Estialescq, Goes, Lasseube, Lasseubetat, Ledeuix, Ogeu-les-Bains, Oloron-Sainte-Marie).

Il représente un bassin de près de 260 000 habitants sur 154 000 hectares, où coulent plus de 900 km de rivières principales.

Le comité syndical est composé de 32 membres titulaires et autant de suppléants répartis suivant le poids respectif (population, superficie, linéaire de cours d'eau) de chaque EPCI-FP.

Le Haut Béarn, avec :

- environ 2 100 habitants
- 7 195 hectares
- 47,8 km de berges de cours d'eau

est représenté par un membre titulaire et un membre suppléant.

2- La participation de la Communauté de communes du Haut Béarn

Les statuts du SMBGP indiquent que chaque membre participe :

- Au fonctionnement général, au prorata de son poids respectif sur la base des 3 critères cités précédemment, soit **3,03% pour la Communauté de communes du Haut Béarn**
- Aux études et travaux de gestion des milieux aquatiques des affluents du gave de Pau, au prorata des longueurs de berge des cours d'eau principaux sur chaque sous-bassin. Pour le Haut Béarn, seul le **sous bassin de la Baïse et du Luzoué** est concerné avec 65,5 km de berges (sur 242,9 km), soit une **participation à hauteur de 26,96%**
- Aux opérations de défense contre les inondations (entretien, gestion, surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues, les études et travaux neufs sur l'implantation de nouveaux ouvrages, ainsi que la définition et régularisation administrative des systèmes d'endiguement) en fonction du bénéfice calculé pour chaque opération entre les collectivités bénéficiaires de l'opération

A partir du 1^{er} janvier 2020, en complément de la GeMAPI, les statuts du SMBGP seront modifiés avec l'ajout de 2 nouvelles compétences à la carte qui ne généreront pas de besoins financiers en 2020.

3- Les projets en cours sur le territoire

3.1- Plan pluriannuel de gestion des Baïses et du Luzoué

- Périmètre : 28 communes des bassins versants, soit 120 km de cours d'eau sur 9 100 ha
- Objectifs : obtenir l'autorisation pluriannuelle de réaliser des travaux **d'intérêt général** de restauration des cours d'eau (lit et berges) en substitution des riverains
- Consistance : travaux lourds de restauration de la végétation, gestion des atterrissements et embâcles problématiques, traitement des problèmes de déficit sédimentaire et transport solide, entretien et préservation de zones humides, Pour remettre en état le milieu afin que les propriétaires riverains puissent entretenir de manière courante le lit et les berges.
- Calendrier :
 - Fin 2019 : élaboration avec les 3 EPCI-FP et les communes du projet de programme pluriannuel (5 ans)
 - 1^{er} semestre 2020 : instruction administrative
 - 2nd semestre 2020 : ajustements et enquête publique (déclaration d'intérêt général)
 - 2021 : mise en œuvre de la première année du programme
 - Coût de l'étude de définition du programme et montage du dossier de DIG : 56 000 €

L'étude est déjà financée par les subventions et la contribution de l'ex-Syndicat des Baïses.

3.2- Etude hydraulique de la Baïse et du Luzoué

- Périmètre : ensemble du bassin versant de Lasseubetat à Abidos
- Objectifs : analyser la crue de juin 2018 et proposer des actions pour éviter/réduire le risque inondation, notamment la validation du projet de bassin écrêteur à Parbayse ; régulariser les digues existantes au regard de l'évolution réglementaire
- Consistance : recueil de données, mesures de terrain, modélisation hydraulique, identification des éventuels aménagements possibles, chiffrage, analyse coût/bénéfice
- Calendrier : novembre 2019 à décembre 2020
- Coût : 166 000 € (CCHB : 26,96%, CCLO : 69,62%, CAPBP : 3.42%)

Pour rappel :

Le SIVU des Baïses avait réalisé une étude en 2004-2005 avec le cabinet Géodes afin, notamment, de trouver des solutions aux inondations sur Lasseube.

1 canal de décharge au Stade (0,2 M€ HT) et 3 bassins écrêteurs ont été proposés :

- *Sur le ruisseau des Courrèges : 1,5 M€ HT*
- *Sur le ruisseau de Pouquet : 1 M€ HT*
- *Sur la Baysole : 1,7 M€ HT*

Soit un total de 4,5 M€ HT qui permettrait de contrôler 85% du bassin versant amont de Lasseube.

Aucune suite n'a été donnée à cette étude car les enjeux ne justifiaient pas un tel investissement.

3.3- OPCT pour Lasseube sur le pont de la Baysole

Le pont a été fortement dégradé lors de la crue de juin 2018.

Au regard de l'ampleur des dégâts sur de nombreuses communes, le SMBGP a monté un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques. Les travaux relevant de la GeMAPI sont menés directement par le SMBGP, ceux hors GeMAPI sont menés via convention de mandat à la charge des collectivités demandeuses.

Dans le cas précis, le SMBGP intervient pour le compte de la commune de Lasseube, avec un maître d'œuvre spécialisé, pour un coût estimé de 44 300 € TTC, hors subventions.

4- Estimation des besoins 2020 et postérieurs

Sans tenir compte des subventions pouvant être perçues en cours d'années, les besoins 2020 sont estimés à :

- Au titre du fonctionnement général (y/c emprunts) : 23 k€
- Au titre de la gestion des milieux aquatiques : 7 à 8 k€ pour éventuelles interventions urgentes
- Au titre de la prévention des inondations : seconde tranche de l'étude hydraulique Baïses et Luzoué (23 k€) / seule 1 partie a été inscrite au BP2019
- Soit un total de 45 à 55 k€ hors subventions

A partir de 2021, sera mise en œuvre la 1^{ère} année du programme pluriannuel de gestion des Baïses et du Luzoué, estimée à 100 k€, soit 27 k€ pour la CCHB (26,96%), hors subventions. Ce qui viendra compenser la fin de l'étude hydraulique. Les besoins financiers devraient se situer sous les 55 k€, hors subventions.

Entre 2022 et 2026 les besoins devraient évoluer peu, sauf évènement exceptionnel, pour se situer autour de 60-65 k€/an, hors subventions.

5- Perspectives

Au-delà des charges classiques nécessaires au fonctionnement du Syndicat et la mise en œuvre du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau, les conclusions de l'étude hydraulique pourraient proposer des actions spécifiques pour la prévention des inondations.

Ces dernières devront être précisées et détaillées (avants projets, géotechnique, foncier...) suite à leur inscription éventuelle dans le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention qui devrait être déposé auprès de l'Etat fin 2020, après concertation et validation avec l'ensemble des parties prenantes.

Ce programme qui fait suite à la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRi) du bassin du gave de Pau devrait s'étendre sur l'intégralité du périmètre du SMBGP (y compris la CCHB) et pas uniquement sur les 86 communes listées par l'Etat dans la SLGRi.

A la suite de ce PAPI d'intention, dans lequel les travaux ne sont pas éligibles, un PAPI complet (intégrant les travaux lourds) sera élaboré de la même manière afin d'obtenir les subventions de l'Etat au titre du fond Barnier.

Le montage de ces PAPI et certaines actions (sensibilisation, éducation, formations...) seront menés directement par le Syndicat au titre de la compétence animation et concertation dans le domaine de la prévention des inondations (Item 12° du L 211-7 du code de l'environnement).

Cette compétence n'est pas finançable via la taxe GeMAPI, mais il n'est pas possible à l'heure actuelle de chiffrer son coût.

Henri Pellizzaro

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE

08

PÔLE

**technique et
environnement**

> Secteurs
techniques

8. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.

Il conseille et accompagne les communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets (voirie principalement) et intervient auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau.

En outre, le pôle gère encore en 2019 divers équipements à vocation intercommunale (salle polyvalente de Bedous, salle multi-activité de Saint-Goin, chapiteaux...). Il est en charge de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage) et exploite les piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

Ce service est également chargé de la **gestion administrative et fonctionnelle de plusieurs équipements** dont les locations de la salle polyvalente de Bedous.

→ Moyens humains / équipements

Les services techniques sont composés de 18 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 9 agents répartis sur plusieurs sites :
 - 5 à Oloron : 1 responsable du service + 1 électricien + 1 agent spécifiquement compétent en plomberie + 2 agents polyvalents

- 3 à Josbaig : 1 agent avec des compétences particulières en maçonnerie + 2 agents polyvalents
- 1 en Aspe

Un renfort saisonnier complète le service pendant la période de tonte :

- 1 saisonnier (5 mois)
 - Des emplois d'été sur contrat de 15 jours (2 mois)
- **La section ingénierie** compte 5 agents, représentant 3.5 ETP (Equivalent Temps Plein) :
 - 1 chef de pôle (comptabilisé ici à 100% bien que travaillant sur la globalité du pôle)
 - 2 Techniciens fluides (dont 1 à 50% de temps de travail, avant départ à la retraite)
 - 1 Technicien bâtiment
 - 1 Technicien Voie et Réseaux Divers (en arrêt de longue durée donc non comptabilisé)
 - **Un support administratif** est assuré par 4 agents en temps partagé avec d'autres services : 2 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux.

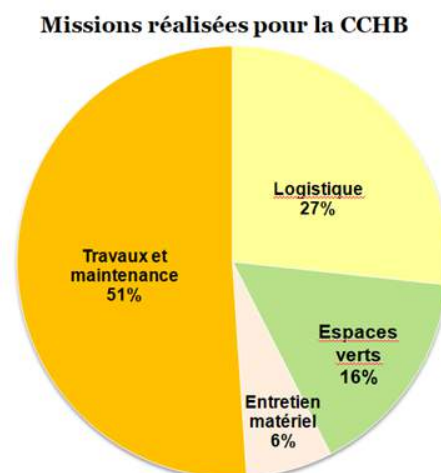
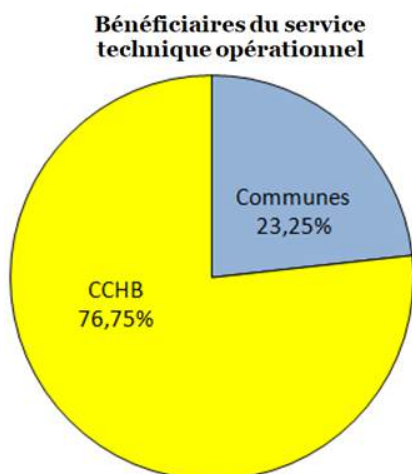
Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions,
- Balayeuse,
- Tracteur,
- Débroussailleuses,
- Élagueuse,
- Broyeur,
- Tondeuses ...
-

→ Bénéficiaires

Les services techniques œuvrent principalement pour les 74 bâtiments et espaces communautaires. Ils interviennent également pour les communes membres qui le souhaitent dans le cadre de convention de mise à disposition du service.

- 16 communes ont fait appel au service technique opérationnel (Aren, Asasp-Arros, Bidos, Buziet, Escout, Estialescq, Géronce, Geüs d'Oloron, Lasseubetat, Ledeuix, Moumour, Orin, Préchacq-Josbaig, Saint-Goin, Saucède, Verdets) pour un total de 3 128 heures



- 4 communes ont fait appel à l'ingénierie des services techniques (Buziet, Précilhon, Herrère, Bedous) pour un total de 12 demi-journées de travail

→ Faits marquants 2019

- Harmonisation des modalités d'assistance aux communes membres (uniformisation des tarifs) et mise en route du logiciel de gestion ATAL
- Poursuite des opérations de maintenance courante
- Poursuite du projet de restructuration du Somport dont autorisation de construire et lancement de l'appel d'offres
- Réfection du réseau de distribution de chaleur/rafraîchissement dans le bâtiment de la maison de santé de Bedous
- Réalisation d'une première tranche de travaux dans le cadre du projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn (traitement de l'air, traitement de l'eau, chauffage), en vue d'améliorer les performances énergétiques et le confort
- Travaux de mise en valeur du CIAP par la démolition de l'aile sud-ouest du bâtiment BEDAT
- Amélioration du confort d'été de la Crèche d'Aramits par la mise en place d'équipements de refroidissement /climatisation
- Etude d'amélioration des conditions d'accueil au Fort du Portalet (parking et sécurisation accès piéton), lancement d'un diagnostic sur l'état général du pont d'enfer, y compris l'étude de portance de l'ouvrage
- Rénovation et réaménagement de l'Aire d'accueil touristique de Barétous à Féas
- Travaux de roulage et de surfacage des pistes de l'aérodrome d'Herrère
- Diagnostic des équipements de chauffage/ventilation/climatisation des bâtiments intercommunaux
- Acquisition du bâtiment « EURALIS » et création du pôle économique
- Transfert de compétences aux communes : salle polyvalente de Bedous, salle multi-activité de Saint-Goin et stade Maïca, chapiteaux, ...

→ Projets 2020

- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir
- Poursuite des opérations de maintenance courante
- Lancement des travaux de restructuration du Somport
- Poursuite du projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn visant le lancement des travaux en 2022
- Amélioration du complexe Crèche île aux mômes à Oloron par la réalisation d'un Préau
- Amélioration du confort d'été de la Crèche Crescendo par la mise en place d'équipements de refroidissement /climatisation
- Amélioration du confort d'été du bâtiment d'accueil du pôle Economique par la mise en place d'équipements de refroidissement /climatisation
- Etude d'optimisation énergétique et de confort de l'espace Jéliote
- Réflexion sur l'extension des garages et bureaux du PTI
- Travaux de rénovation des galeries basses du fort du Portalet
- Lancement de marchés groupés de commande avec les communes tels défibrillateurs et extincteurs

b. Accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

Le pôle technique gère et entretient les équipements d'accueil des gens du voyage.

La gestion des aires d'accueil se fait de manière itinérante avec un passage journalier sur l'aire de grand passage qui permet d'assurer :

- L'accueil des familles (démarches administratives pour le droit d'occupation et techniques pour l'installation).
- L'entretien courant du site.
- L'identification des travaux plus lourds d'entretien et de réparation qui nécessitent l'intervention des services techniques.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 2 aires d'accueil des gens du voyage ainsi que d'une aire de grand passage.

- L'aire d'accueil des Angles comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM.
- L'aire d'accueil de Soeix dispose d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements.
- L'aire de grand passage, d'une capacité d'accueil de 35-40 emplacements, dispose d'un bloc sanitaire.

Les moyens humains mobilisés représentent 0,25 ETP.

→ Bénéficiaires

Les gens du voyage

→ Faits marquants 2019

- Adoption du principe de fermeture hivernale, du 30/11 à 01/04
- Adoption du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2020-2026

→ Projets 2020

- Réaliser une étude d'optimisation de l'accueil des gens du voyage (réflexion commune Département / Pôle métropolitain)
- Réflexion sur l'extension de l'aire d'accueil de Soeix
- Développement d'un partenariat avec l'association Béarn Gadjé-voyageurs pour un accompagnement social des familles

C. Piscines d'Oloron Haut-Béarn et de Barétous Haut-Béarn

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

→ Description de l'action

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La dernière, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général 4 mois.

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : technique, administrative et financière.

→ Moyens humains / équipements

Le service compte 12 agents et de nombreux saisonniers en période estivale :

- 5 MNS
- 4 agents d'accueil et entretien
- 3 agents techniques de maintenance (2.25 ETP)

→ Bénéficiaires

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 57 062 entrées en 2019 (la piscine a été fermée un mois et demi pour travaux en septembre et octobre)

Entrées Public	27 595 entrées	
Scolaires	14 791 entrées	- Écoles : 11 018 entrées - Collèges et Lycées : 3 773 entrées
Associations	13 622 entrées	- Gym Volontaire : 2 696 entrées - Léo Lagrange : 1 716 entrées - Enfants d'eau : 2 549 entrées - ON64 : 5 806 entrées - ESAT St Pée, Gabarn, Foyer de vie ACCOUS, IME, Hôpital de Jour, CAT, Pompiers, Gendarmes : 1875 entrées.
Leçons	1 044 entrées	
TOTAL	57 062 entrées	

Nombre d'entrées « public » à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 4 794 entrées sur les 4,5 mois d'ouverture.

Le bassin de Lanne-en-Barétous est mis à disposition :

- Des écoles et collège du Barétous
- De l'AS Barétous Natation : 70 adhérents
- Des MNS saisonniers dans le cadre de leurs activités libérales

→ Faits marquants 2019

- Piscine d'Oloron : travaux d'optimisation technique et énergétique sur les équipements de Chauffage Ventilation Climatisation, traitement de l'air et traitement de l'eau, visant l'amélioration du confort. Le bassin a exceptionnellement été fermé du 02/09 à mi-octobre.
- Recrutement d'un directeur du service piscine

→ Projets 2020

- Poursuite des investissements en lien avec l'hygiène/sécurité et l'optimisation du confort
- Poursuite du projet global de modernisation visant des travaux en 2022

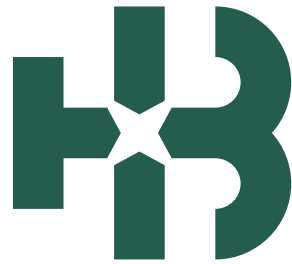
Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404228-20201007-DEL_7_10_2020_2-DE



HAUTBÉARN ✱
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 [hautbearn.fr](https://www.facebook.com/hautbearn.fr)